



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE VENDREDI 24 AVRIL 1998

www.lesoleil.com

## 15 M\$ de plus pour le livre

### Cadeau surprise de Bouchard à l'industrie

LISE LACHANCE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le gouvernement du Québec ajoutera 15 millions \$ aux 24 millions \$ que le ministre des Finances vient tout juste d'injecter pour aider l'industrie du livre au cours des trois prochaines années.

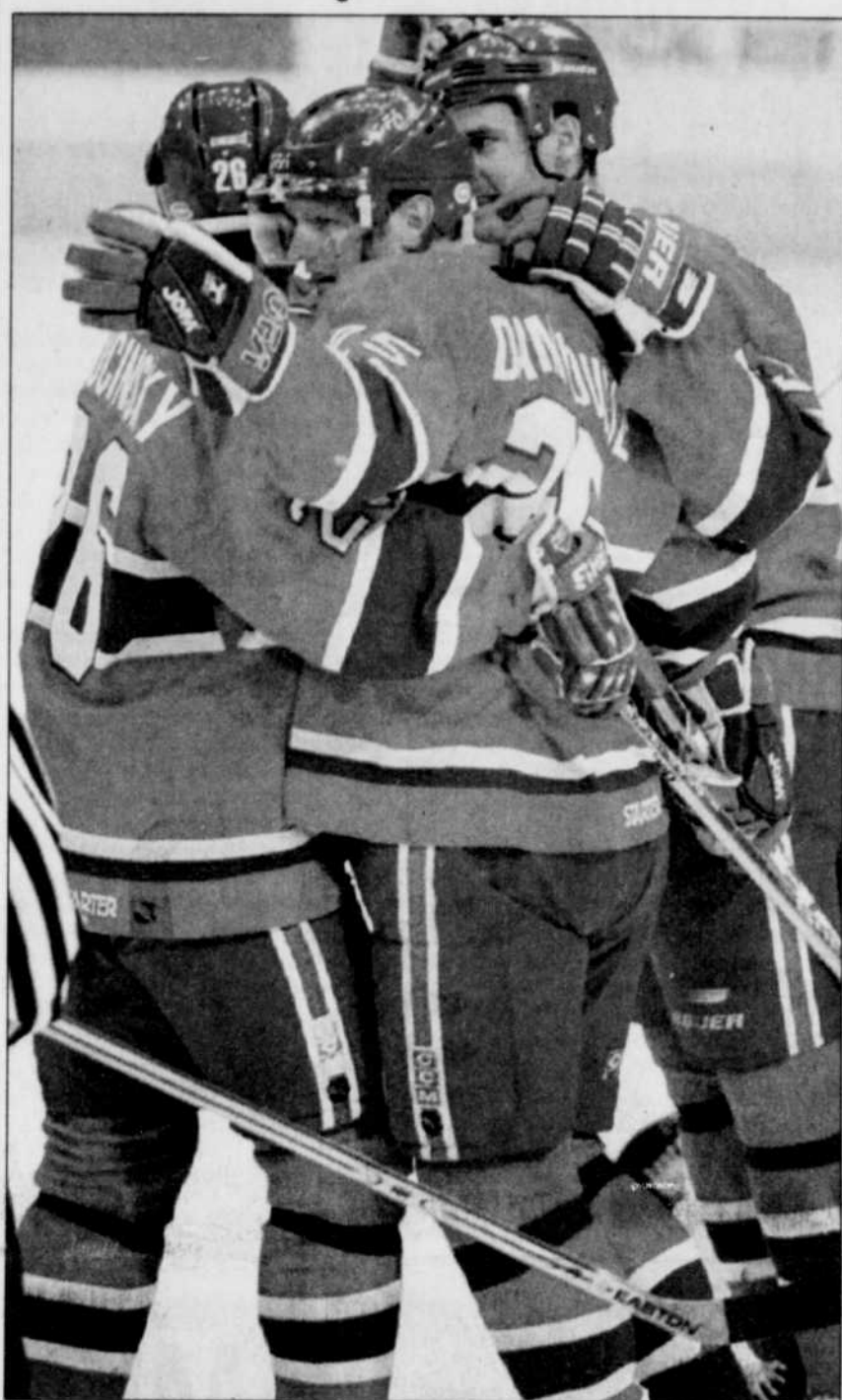
Cette somme permettra aux bibliothèques publiques et scolaires d'acquies 560 000 livres additionnels par année, ce qui représente une augmentation de 50 % par rapport au rythme d'acquisition actuel. Elle leur permettra aussi d'accroître la formation de leur person-

nel, sans compter qu'elle soutiendra les librairies dans leur modernisation.

Voir LIVRE en A2 >

AUTRE TEXTE  
□ Pas de prix unique Page C 3

### Brunet joue les héros



Alain Vigneault a déployé sa stratégie « secrète » et Andy Moog s'est illustré devant le filet, permettant au Canadien d'arracher une première victoire, 3-2, dans sa série contre les Penguins. Benoît Brunet a joué les héros en inscrivant le but de la victoire en prolongation. Nos informations sur les séries de la LNH en pages D1 à D3.

### Duceppe signera la pétition de Tremblay

JOËL-DENIS BELLAVANCE  
Le Soleil

OTTAWA — Après s'être esclaffés devant le geste d'éclat de Stéphan Tremblay, qui est sorti précipitamment des Communes en emportant sa chaise, lundi, voilà que la majorité des députés du Bloc québécois embarquent dans le train lancé par leur jeune collègue maintenant qu'il obtient la faveur populaire.

Plusieurs députés ont signé ou compte signer la pétition que fait circuler M. Tremblay au Québec depuis mardi afin de provoquer un débat sur les inégalités sociales qu'entraîne la mondialisation des marchés.

Même le chef bloquiste Gilles Duceppe, qui n'avait pourtant pas écarté l'idée de réprimander M. Tremblay mardi, signera cette pétition aujourd'hui lorsqu'il rencontrera le jeune député à Montréal.

À la suite de son coup d'éclat aux Communes, M. Duceppe avait jugé « inacceptable » la manière dont son collègue avait choisi d'exprimer son point de vue, imputant ce geste à « la jeunesse » qui est parfois « impétueuse ».

Toutefois, il se disait tout à fait d'accord avec la dénonciation qu'il faisait de l'écart qui se creuse entre les riches et les pauvres au pays.

En entrevue au SOLEIL, hier, M. Duceppe a indiqué qu'il n'est pas question d'imposer des sanctions et que l'épisode la chaise est maintenant « secondaire ».

Ainsi, la rencontre d'aujourd'hui servira à trouver des moyens de me-

Plusieurs  
collègues  
appuient  
désormais  
le député

Voir PÉTITION en A2 >



Marc Dutroux a été retrouvé après quatre heures de recherches intensives. Ci-haut, le présumé pédophile au lendemain de sa première arrestation, en août 1996.

## La grande évasion Deux ministres belges limogés pour avoir « échappé » le pédophile Dutroux

BRUXELLES (d'après AP et AFP) — La Belgique se trouve plongée dans une crise politique après l'évasion de Marc Dutroux, « l'ennemi public numéro un », qui fut heureusement repris par les forces de l'ordre au bout de près de quatre heures de cavale. Le premier ministre Jean-Luc Dehaene a annoncé hier soir les démissions des ministres de la Justice et de l'Intérieur, Stefaan De Clerck et Johan Vande Lanotte.

M. Dehaene a jugé « inadmissible » et « incompréhensible » le fait que Marc Dutroux ait pu désarmer un agent des forces de l'ordre et s'enfuir dans l'après-midi du palais de justice de Neuf-

château, à 200 km au sud de Bruxelles. Accompagné d'un gendarme, le présumé pédophile était venu consulter dans le bâtiment des documents ayant trait à l'affaire d'enlèvements et de meurtres d'enfants en 1996, dans laquelle il fait figure de principal suspect.

Marc Dutroux a été repris moins de quatre heures après sa spectaculaire évasion. Il a été repéré à bord d'une voiture qui s'était embourbée, dans une zone boisée, à une douzaine de kilomètres de Neufchâteau. C'est un garde forestier

Voir DUTROUX en A2 >

COMMENT LE BOURREAU DE  
BEAUMONT A-T-IL PU ÉCHAPPER  
AU FILET DE LA DPJ ???



LA MÉTÉO



Maximum 8, minimum 2  
Nuageux avec 60 % de probabilité  
d'averses. Demain, probabilité d'averses, frais. Détails page C 2

## ÉBOULEMENTS Deux causes à l'accident

DENIS GAUTHIER  
Collaboration spéciale

LES ÉBOULEMENTS — L'insuffisance de freins de l'autobus conjuguée aux risques élevés que comporte la Grande côte sont les deux facteurs ayant directement entraîné la tragédie des Éboulements, conclut André Boileau, un spécialiste en reconstitutions de la Sûreté du Québec. L'expert estime tout de même que le chauffeur André Desruisseaux n'est pas exempt de tout blâme puisqu'il aurait dû connaître le mauvais état des freins de l'autobus et refuser de conduire le vé-

Voir CAUSES en A2 >

## La course aux stagiaires



C'est pour se trouver des stagiaires que ces dix employeurs se dépêchent. Josée Bellamy (Pac-ni), Régis Morneau (Chez Cora), Karina Brassard (Dalka Design), Élalne Mahton-Bolvin (Alliments de Santé Laurier), Francis Lessard Graph Architecture), Jean-Pierre Bédard (CKRL), Guy Fillon (Boutique du Stylo) et Esber Esber (Infowin) participent tous au projet « Arrimage-Emploi », de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy. Les détails en page B1.

QUÉBEC,  
102<sup>e</sup> ANNÉE, N° 115  
FLORIDE, 1,65 \$ US  
MONTRÉAL,  
OTTAWA 70¢ PLUS  
TAXES  
60¢ PLUS  
TAXES

VENDREDI



## TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 9
Le Québec et le Canada	10 à 14
Le Monde	15 et 16
CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 10
Bourses	4 à 6
Opinions	8 et 9
CAHIER C	
Week-end Arts spectacles	1 et 2
Arts et spectacles	3 à 12
Votre agenda	4
Ce soir à la télé	2
Annonces classées	6 à 10
Décès	10 et 11
CAHIER D SPORTS	
Claude Larochelle	1
André-A. Bellemare	5
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7
SERVICES	
Abonnements	686-3344
	1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication — Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

## NUMÉROS CHANCEUX

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 23-04-98

6-1-6

5-5-2-3

EXTRA

894354

## BANCO

tirage du 23-04-98

3-7-11-12-18-19-20-23-31-37-39-  
45-48-53-54-56-64-66-67-68

## AUJOURD'HUI

Robert Fleury  
aux affaires  
urbaines

Titulaire du dossier des affaires sociales depuis 1995, notre journaliste Robert Fleury occupe dorénavant le poste de journaliste aux affaires urbaines. Robert Fleury connaît bien ce domaine, pour y avoir travaillé de 1992 à 1995. Il avait auparavant occupé le poste de journaliste à la consommation, de 1978 à 1992.

Robert  
FleuryCAUSES  
Vitesse

Suite de la Une

hicule le jour du drame.

André Boileau, qui a analysé toutes les circonstances de l'accident du 13 octobre, relève aussi l'horaire particulièrement chargé d'André Desruisseaux au cours du dernier mois de même que la technique de conduite et la formation du chauffeur qui n'avaient pas été correctement encadrées. Ses rondes de sécurité étaient déficientes et il avait une connaissance relative de la route menant à Saint-Joseph-de-la-Rive.

Au sujet du véhicule, M. Boileau relève l'absence d'un programme d'entretien préventif et des réparations faites au jour le jour, au gré des avaries. Il note aussi que le moteur n'était pas assez puissant pour retenir l'autocar dans une côte comme celle des Éboulements sans que le conducteur ait à toucher aux freins.

L'expert croit que l'absence de frein moteur et de ceintures de sécurité pour les passagers sont des facteurs aggravants. « Je ne peux dire si cela aurait pu sauver des vies, mais elles auraient pu diminuer la projection des corps à l'intérieur du véhicule au moment de l'impact », avance-t-il.

Le policier souligne aussi que 19 fractures au bras ont été constatées chez les victimes ou les survivants, ce qui l'amène à conclure que les passagers

ont eu le réflexe d'empoigner le bras de leur siège au moment de l'impact, « comme s'ils avaient cherché à se retenir ». Quant au chauffeur, son siège était muni d'une ceinture opérationnelle, mais elle n'était pas attachée.

## PEU D'INDICES

Autrement, le sergent Boileau en arrive sensiblement aux mêmes résultats que les experts qui ont témoigné précédemment, établissant à 86 km/h la vitesse minimale où l'autocar a quitté la route. Les enquêteurs ont retrouvé peu d'indices leur permettant d'être plus précis. Sur la chaussée, il n'y avait que deux traces de pneus d'une dizaine de mètres. « Elles ne sont le résultat ni de freinage, ni de dérapage, mais plutôt du transfert de poids quand le chauffeur a tenté une manœuvre pour rediriger le véhicule dans la courbe. »

L'autobus a ensuite percuté la glissière de sécurité qui ne pouvait résister à pareil impact. Il a ensuite filé dans le ravin sur une distance de 27,5 mètres à l'horizontale. Le véhicule a terminé sa course 9,3 mètres plus bas quand il est atterri sur l'avant gauche. Il est ensuite tombé sur le côté gauche. « Il n'a jamais glissé. Il n'y a aucune trace sur les roches. »

Pour montrer ce qu'a pu représenter la descente, la SQ a préparé un document vidéo. Filmé à bord d'un véhicule roulant à 10 km/h, les policiers l'ont fait accélérer huit fois pour donner un aperçu d'une descente à 80 km/h. Le document dure 21 secondes à peine et il se termine au point où l'autobus a quitté l'accotement. Il montre clairement que tout s'est déroulé vite... très vite dans cette route étroite et sinueuse, ne présentant aucune échappatoire.

LIVRE  
Liberté

Suite de la Une

Le premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, a pris cette décision, hier, au Sommet sur la lecture et le livre — une première dans l'histoire du Québec — qui se tenait dans la capitale. Son geste témoigne de la volonté du gouvernement de fournir à tous les Québécois, dont 20 % en sont privés, l'outil par excellence pour accéder à l'autonomie totale, donc à la liberté: la lecture et, si possible, une culture littéraire. Il s'agit d'ailleurs de la seule façon d'ancre l'identité québécoise sur des fondations solides.

Le budget 1997-1998 prévoyait l'achat de 1 040 000 livres par les bibliothèques publiques et scolaires. Avec le double ajout dont bénéficient maintenant ces institutions, c'est un total de 1,6 million d'ouvrages qu'elles pourront acquérir chaque année. M. Bouchard a précisé qu'il s'agit d'argent neuf. Il proviendra des surplus qui se dégageront dès cette année dans le cadre de la politique du « déficit zéro ».

Les participants au sommet ont accueilli cette annonce par des applaudissements car l'industrie du livre se débat pour survivre. Les librairies tombent les unes après les autres devant la concurrence féroce des grandes surfaces non spécialisées qui leur coupent l'herbe sous le pied avec la vente à rabais des best-sellers. Quant aux bibliothèques, les coupes les ont laissées exsangues. Par exemple, en milieu scolaire, le nombre de bibliothécaires a chuté de 75 % au cours des 15 dernières an-

nées. Il se situe à 0,45 par 10 000 habitants comparativement à 1,31 en Ontario, une différence de 65 % au profit de la province voisine. Le premier ministre a semblé ébranlé par cette comparaison et compte bien réduire l'écart.

L'Union des écrivains et écrivains québécois (UNEQ) a apporté une solution originale pour familiariser, dès le berceau, les petits Québécois au monde du livre. Elle propose que l'État offre à chaque famille, lors d'une naissance, des livres pour l'enfant et la mère, ainsi qu'une carte d'abonnement à la bibliothèque locale. « La lecture serait automatiquement associée à un événement heureux », souligne-t-elle. Elle a également recommandé la création d'une école des métiers de l'écriture dont la mission ne toucherait pas seulement les écrivains, mais toutes les personnes appelées à utiliser le langage dans sa forme écrite.

La plupart des groupes ont exprimé leur accord quant à la philosophie qui anime le projet de politique dévoilé le mois dernier par la ministre Louise Beaudoin afin d'enclencher une vaste consultation dont le sommet d'hier constituait le point culminant... et final. C'est la CEQ qui s'est faite la plus critique. Le document, a-t-elle dit, marque un pas dans la bonne direction, mais il n'y a jamais question « de réparer les dégâts des coupures en redonnant aux écoles le personnel nécessaire au bon fonctionnement des bibliothèques scolaires ».

Ce point a pris une telle ampleur au cours des discussions à huis clos, en soirée, qu'il s'est transformé en pomme de discorde. Selon ce que LE SOLEIL a appris, le torchon a brûlé entre le premier ministre et la porte-parole de la CEQ, Monique Richard, cette dernière reprochant à M. Bouchard de préconiser le recours aux bénévoles au détriment du personnel spécialisé du milieu scolaire.

PÉTITION  
Un appui conservateur

Suite de la Une

ner à bien le combat qu'entreprend Stéphane Tremblay et que le Bloc a quand même soulevé à plusieurs reprises aux Communes.

« Il est évident qu'il a réussi à attirer l'attention sur ce sujet au sein de la population en posant ce geste. Mais il ne faut pas que ce soit un cri de désespoir », a indiqué M. Duceppe.

Cela dit, M. Duceppe a soutenu qu'il n'avait pas eu le choix de rappeler son collègue à l'ordre cette semaine. En tant que chef d'une formation politique respectueuse des institutions démocratiques, il doit s'assurer que ses députés respectent les règles parlementaires, a-t-il dit.

« Il y a un moyen de poursuivre cette croisade tout en respectant les règles parlementaires », a-t-il dit.

## APPUIS EN BLOC

Mais au moins trois députés bloquistes interrogés hier par notre correspondant de Rivière-du-Loup, Marc Larouche, ont dit endosser le geste percutant de Stéphane Tremblay.

« Stéphane a fait une action spectaculaire, mais nous avons encore droit à l'originalité dans la vie. Il est évident que s'il était sorti dans le hall pour dire qu'il voulait provoquer un tel débat, il n'aurait pas eu la même écoute », a soutenu le député Paul Crête, qui fera circuler la pétition dans sa circonscription.

« Le geste de Stéphane a amené un air frais. Je me fous de la chaise comme de l'an 40. Il a réussi à faire passer notre message en quelques heures », a renchéri de son côté le député de Matane René Canuel, qui compte aussi faire circuler la pétition dans son comté.

« Il y a énormément de gens qui s'intéressent à ce problème. Si cela a permis d'enclencher le débat et faire que les gens prennent la réalité au sérieux, c'est tant mieux », a quant à elle dit la députée de Rimouski-Mitis Suzanne Tremblay.

D'autres députés bloquistes ont signé la pétition mercredi soir au moment où M. Tremblay participait à l'émission *Le Point J* animée par Julie Snyder.

Il s'agit de Pierre Brien, Caroline Saint-Hilaire, Bernard Bigras et Ri-

chard Marceau, qui ont effectué une tournée des cégeps en compagnie de M. Tremblay lors de la relâche parlementaire il y a deux semaines.

Hors du Bloc, le député conservateur de Chicoutimi aux Communes, André Harvey, s'est dit prêt, hier, à s'associer à la démarche non-partisane suggérée par son collègue de Lac-Saint-Jean.

André Harvey refuse de lancer la pierre au jeune député pour dénoncer la façon hautement médiatique avec laquelle il a projeté à l'avant-scène un éventuel débat sur l'appauvrissement.

« Je ne veux pas porter de jugement sur son geste et je ne ferai pas de commentaire négatif », a indiqué M. Harvey, qui dit avoir encore confiance dans la capacité d'un simple député de faire la différence.

## HORS CANADA

Cela dit, les appuis que reçoit le jeune député ne se limitent pas qu'au Québec ou aux autres provinces canadiennes.

Depuis mercredi, en effet, son bureau de la colline parlementaire est inondé de lettres envoyées par courrier électronique depuis la France, la Belgique, les États-Unis et même la Suède!

Stéphane Tremblay, qui était un parfait inconnu de l'ensemble des Québécois même s'il a remplacé Lucien Bouchard dans la circonscription de Lac-Saint-Jean en 1996, jouit maintenant d'une certaine notoriété à l'échelle internationale.

Deux jeunes professeures des États-Unis, Sarah Freeman et Amy Knowles, désirent même l'interroger afin d'en savoir plus long sur lui, sa carrière politique et le système politique canadien.

D'autres en Europe souhaitent que leurs élus lui emboîtent le pas.

« Bravo pour votre geste. Ne pourriez-vous pas trouver des émules au parlement français? Mais attention; avez-vous dévié votre siège? À Paris, ils sont fixés au sol, donc il faudra trouver autre chose... », écrit un correspondant français Jean Guiraud.

« Mes félicitations pour ton action au parlement canadien. On espère la même chose de la part de certains de chez nous », indique de son côté le Belge René Vifquin.

DUTROUX  
Impensable

Suite de la Une

qui, après l'avoir localisé, a alerté la police. Dutroux n'a opposé aucune résistance à son arrestation.

« Il est clair (...) que nous nous réjouissons que cette évasion ait pris fin aussi rapidement que possible, mais (elle) est incompréhensible et inadmissible », a déclaré le premier ministre Dehaene au parlement. Il n'y a pas d'indice de complicité, a-t-il ajouté.

Écortant ses vacances en France, le roi des Belges, Albert II, est rentré précipitamment à Bruxelles à la suite des événements.

Lors de l'arrestation de Dutroux en août 1996 et la découverte des premiers corps de ses victimes, le premier ministre Dehaene avait déconseillé au roi, alors en vacances, de revenir en Belgique. Cette attitude avait valu aux deux hommes de vives critiques des familles des victimes de Marc Dutroux.

Dès l'annonce de l'évasion de Marc Dutroux, des membres de l'opposition avaient réclamé les démissions des ministres de la Justice et de l'Intérieur. Le député socialiste Claude Eerdeken, membre de la coalition au pouvoir, avait pour sa part jugé que cette évasion était « une grotesque blague belge qui montre notre pays sous un jour ridicule ». La chaîne de télévision VRT a diffusé une émission spéciale, en commençant par ces mots: « L'impensable est arrivé ».

Outre 5000 membres des forces de l'ordre belges et 20 appareils dont des hélicoptères dépêchés vers les lieux de l'évasion, les gendarmeries françaises et luxembourgeoises avaient été mobilisées.

Arrêté le 13 août 1996, quatre jours après la libération de deux jeunes filles enfermées dans une cellule souterraine d'une de ses maisons près de Charleroi, Marc Dutroux a été mis en détention préventive. Il est inculpé de l'enlèvement et de la séquestration de six jeunes filles et du meurtre de quatre d'entre elles.

L'affaire Dutroux a provoqué un véritable séisme dans la société belge. Lors d'une manifestation monstre à Bruxelles en octobre 1996, 300 000 personnes avaient dénoncé l'incompétence des services belges de sécurité et du système judiciaire.

twik®

MODE SANS FRONTIÈRES

LA NOUVELLE ÈRE DU JEANS

Le jeans  
denim  
foncé  
45.00

Matière en constante

évolution, le denim marque

encore une fois un tournant

qui mène droit vers l'an

2000. Le jeans avant-garde

du printemps est bleu foncé,

taille basse, roulé au bas de

préférence. 26 à 32.



la maison

simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX-QUÉBEC

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

**CAMPS D'ÉTÉ**  
**AMCA**  
 Cirque, magie, jeu et plus  
 de Québec  
**TOUCHE-À-TOUT**  
 527.2518 522.0800

## Onde de choc à la DPJ

FRANÇOIS SIMARD  
 Le Soleil

QUÉBEC — Onde de choc qui a suivi la publication du rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse dans l'affaire du «bourreau de Beaumont» s'est faite lourdement ressentir aux bureaux de la Direction de la protection de la jeunesse de Québec. Les employés ont durement encaissé le coup mais comptent bien tirer les leçons qui s'imposent pour ne plus qu'un tel drame se reproduise.

«Pas un intervenant ne peut se sentir interpellé ce matin. Tout le monde se sent concerné par le contenu du rapport et les gens trouvent cela difficile», a lancé le responsable des communications du Centre jeunesse de Québec, Jean Lortie, au lendemain des événements.

M. Lortie était d'ailleurs le seul à répondre aux médias, les deux grands patrons Camil Picard, directeur de la protection de la jeunesse de Québec, et Pierre Corriveau, directeur général des centres jeunesse de Québec étant occupés à rencontrer les intervenants et à motiver les troupes.

Selon le porte-parole, la pilule est d'autant plus dure à avaler que dans les circonstances, il est clair que les droits des enfants n'ont pas été respectés. «Ce sont les fondements même de la DPJ qui sont ébranlés. C'est clair que le rapport provoque une prise de conscience de la part de tous les intervenants», a-t-il expliqué.

Loin de remettre en question la nécessité du processus, Jean Lortie, comme l'avait fait Camil Picard mercredi, a tenu à souligner qu'un bon bout de chemin avait été fait depuis 1995 alors qu'une enquête interne avait fait ressortir plusieurs des éléments contenus dans le document. «On a déjà initié plusieurs choses depuis 1995. Ça nous reconforte un peu».

Ce dernier dit également espérer que le système ne soit pas ébranlé au point de que les gens ne dénoncent plus les cas d'enfants maltraités. «Il faut s'assurer que le système de protection de la jeunesse déborde de la DPJ et que tous les intervenants assument le rôle qui leur revient. Ce rapport va donner à tout le système les leviers nécessaires pour éviter que de tels drames se reproduisent. Il ne faudra jamais oublier Beaumont. La DPJ, comme tous les organismes concernés doivent tirer les leçons qui s'imposent», a-t-il conclu.

Le Collège des médecins ne commente pas.

Du côté du collège des médecins, qui a également été pointé du doigt dans le rapport, personne n'a voulu commenter les recommandations de la commission. La porte-parole, Brigitte Junius, a expliqué qu'ils n'avaient pas encore reçu le document et qu'ils attendraient de l'avoir étudié avant de se prononcer.

Parmi les éléments accablants contre les médecins, il y a notamment le fait que durant les 13 années qu'aura duré le calvaire de l'ainé de la famille, 14 médecins ont eu à l'examiner et un seul a signalé le cas à la DPJ. «Le Collège des médecins sera vigilant et nous prendrons le temps de bien regarder les recommandations et de prendre des mesures si nous le jugeons nécessaire», a expliqué la porte-parole.



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Plus de 5500 jeunes du Québec pourront bénéficier cet été d'une journée d'initiation à la pêche grâce au programme «Pêche en herbe», programme qui a pour objectif de permettre à un grand nombre de jeunes âgés de 9 à 12 ans de goûter aux plaisirs de la pêche. Le recrutement des jeunes se fait par les services de loisirs des municipalités. La petite Cynthia Grondin est fière de montrer sa prise au ministre de l'Environnement et de la Faune, M. Paul Bégin, à la Base de plein air de Sainte-Foy.

## Les hématologues de Saint-Sacrement refusent d'être mutés à l'Hôtel-Dieu

LOUISE LEMIEUX  
 Le Soleil

QUÉBEC — Treize rencontres et 19 personnes consultées n'ont pas suffi à rallier les hématologues de Saint-Sacrement: ils refusent de déménager à l'Hôtel-Dieu de Québec, même si selon la présidente du comité chargé d'étudier la question, «l'Hôtel-Dieu répond à 90% de leurs exigences».

La mauvaise foi des hématologues de Saint-Sacrement et leur crainte de voir leur rémunération diminuer en déménageant à l'Hôtel-Dieu de Québec sont à la base du problème du regroupement soutient Dolorès Savary, présidente du comité formé par la région régionale pour étudier ce transfert.

«Malgré nos efforts de médiation, nous nous sommes heurtés à une non-collaboration de la part (des hématologues) de Saint-Sacrement», a déclaré M<sup>me</sup> Savary hier, alors que le rapport du comité était rendu public.

«Il y a beaucoup d'animosité entre les deux équipes», constate-t-elle, avec une franchise rare dans le milieu de la bureaucratie de la santé. Tellement, poursuit-elle que son comité a dû rencontrer séparément les hématologues des deux hôpitaux.

Huit hématologues travaillent à Saint-Sacrement. Il y en a six à l'Hôtel-Dieu. Des conflits de personnalité existent depuis longtemps entre des médecins des deux équipes. Outre ces conflits de personnalité, la question de la baisse de rémunération pose problème pour les hématologues de Saint-Sacrement, soutient M<sup>me</sup> Savary.

Les hématologues de Saint-Sacrement tirent la moitié de leurs revenus des tests de laboratoire. Or, à l'Hôtel-Dieu, ils ne pourraient plus toucher les mêmes bénéfices, parce qu'on n'y fait pas autant de tests de laboratoire.

«C'est de la basse démagogie!», lance le Dr Robert Delage, furieux. «Jamais on n'a parlé d'argent au cours de nos rencontres. La moitié de mes activités d'enseignement ne sont pas payées. Je ne m'en plains pas. Je fais un salaire décent». L'argent n'a aucun rapport dans ce dossier dit-il.

Il admet que des conflits de personnalité existent entre certains confrères des deux établissements. Mais ce n'est pas son cas. S'il refuse de déménager à l'Hôtel-Dieu, affirme-t-il, c'est à cause de l'absence de pneumologues.

Les problèmes reliés à la greffe de moelle sont d'ordre pulmonaire. À l'Hôtel-Dieu, il n'y a qu'un pneumologue. C'est nettement insuffisant. «S'il y avait à l'Hôtel-Dieu les mêmes services de pneumo qu'à l'hôpital Laval, de déménagerais demain matin», clame-t-il.

Car c'est à l'hôpital Laval que les huit hématologues de Saint-Sacrement veulent déménager. À cause de la présence des pneumologues, justement.

Mme Savary et son équipe ont étudié cette éventualité et l'ont rejetée, parce que à l'hôpital Laval, établissement ne faisant pas partie du CHUQ, «on traite peu de cancer, il n'y a qu'un seul infectiologue et l'équipe de gastro-entérologie est limitée».

Le Dr Delage est convaincu que ce n'est pas pour des raisons médicales que la région insiste pour déménager l'hématologie à l'Hôtel-Dieu, «mais pour sauver l'hôpital du centre-ville».

«Je regarde souvent les pages d'offres d'emploi. Mais je suis un gars de Québec. Je suis attaché à mes patients et à la région», répond le médecin. Il ne parle pas au nom de ses collègues, cependant.

Et si les huit hématologues démissionnaient en bloc?

«Ce ne serait pas une catastrophe pour la région, même si des démissions seraient malheureuses», répond Dolorès Savary. Elle se demande à son tour si les médecins sont les meilleurs juges pour décider de l'orientation des soins dans la région.

Les médecins de Saint-Sacrement n'ont pas dit leur dernier mot. Leur lettre publiée dans le SOLEIL, mardi, leur a valu quelques appuis.

Et la nomination prochaine de Marc Desmeules de l'hôpital Laval, comme prochain doyen de la faculté de médecine, réussira peut-être à faire tourner le vent en faveur des hématologues de Saint-Sacrement, espère Robert Delage.

PROGRÈS CIVIQUE

## Forgues réplique

Le chef démissionnaire estime que Charles R. Amyot s'est placé en conflit d'intérêts en faisant enquête sur lui

JULIE LEMIEUX  
 Le Soleil

■ QUÉBEC — Le conseiller du Progrès civique de Québec, Charles R. Amyot, pourrait s'être placé lui-même en conflit d'intérêts en acceptant de mener une enquête sur les agissements de son confrère, Martin Forgues. Car l'avocat Amyot a ainsi enquêté sur son ancien client, ce que décrie le Code de déontologie des avocats.

Martin Forgues a d'ailleurs l'intention de se servir de cet argument pour forcer l'annulation de l'enquête qui l'a mené à claquer la porte du parti. L'ex-chef de l'opposition discutera avec son avocat, en fin de semaine, afin de choisir la procédure judiciaire adéquate pour obtenir gain de cause dans cette affaire.

Le Soleil a appris que M<sup>e</sup> Amyot a déjà représenté Martin Forgues en justice, en 1995, afin de contester la validité d'une promesse d'achat de maison. Le Code de déontologie régissant la profession d'avocat incite les procureurs à faire preuve d'une extrême prudence lorsqu'ils acceptent des mandats impliquant leurs anciens clients.

Car les avocats peuvent ainsi posséder des renseignements confidentiels sur ces clients, des renseignements qu'ils pourraient être tentés d'utiliser dans l'exécution de leur nouveau mandat. Même si, dans les faits, l'avocat ne se sert pas de ces renseignements, l'apparence de conflit d'intérêts est suffisante pour blâmer un procureur.

Interrogé à ce sujet, Charles R. Amyot a tout de suite écarté la possibilité qu'il n'ait pas respecté ces règles en acceptant d'enquêter sur son ancien client, Martin Forgues. Il n'a d'ailleurs pas cru bon de communiquer avec le Barreau du Québec, lorsqu'il a reçu ce mandat, afin de s'assurer qu'il ne violait aucune loi. C'est pourtant ce que recommande la corporation professionnelle pour éviter toute ambiguïté.

«Au Barreau, on ne m'aurait donné que l'avis d'un autre avocat, un avis qui vaut bien le mien», a-t-il soutenu. M<sup>e</sup> Amyot assure qu'il a lui-même consulté le Code de déontologie, avant d'accepter de mener l'enquête, afin d'être certain qu'il était dans les règles. Et à son avis, il ne s'est jamais placé en situation de conflit d'intérêts.

«Il ne faut pas mélanger les choses. Je n'ai pas accepté ce mandat comme avocat, mais comme conseiller muni-

cipal. C'est une enquête politique que j'ai menée», a-t-il avancé, en ajoutant qu'il n'a reçu aucune rémunération pour son travail. Ses collègues l'avaient toutefois choisi comme enquêteur en raison, entre autres, de son expérience en droit immobilier.

DEUX DOSSIERS DIFFÉRENTS

Selon l'avocat, les deux dossiers impliquant son ancien client n'ont d'ailleurs aucun rapport entre eux, ce qui implique qu'il ne possède aucun renseignement confidentiel ayant pu influencer son enquête sur Martin Forgues. M<sup>e</sup> Amyot ajoute que M. Forgues a accepté qu'il dirige l'enquête et s'est laissé interroger sans soulever de conflit d'intérêts potentiel.

Mais selon les avocats de Martin Forgues, Charles R. Amyot aurait dû lui-même déclarer qu'il pouvait y avoir apparence de conflit d'intérêts dans cette affaire. Car à leurs yeux, c'est l'avocat qui a le devoir de soulever la question, de déclarer ses intérêts.

Le Barreau du Québec a d'ailleurs laissé entendre au Soleil, hier, qu'il n'est pas exclu qu'un avocat soit

blâmé même si son ancien client accepte qu'il agisse contre lui.

«M<sup>e</sup> Amyot ne peut dire non plus que les deux dossiers n'ont pas de rapport. Ce n'est pas vrai», a avancé Martin Forgues. Car selon lui, M<sup>e</sup> Amyot a défendu sa cause lors de l'achat de sa maison, une maison qu'il habite toujours.

Et dans son rapport, M<sup>e</sup> Amyot réfère à l'hypothèque de Martin Forgues, se base sur le fait que le conseiller avait une relation d'affaires avec la caisse populaire de Maizerets pour le blâmer et l'accuser d'avoir enfreint les règles d'éthique des élus municipaux. «J'avais donné tous ces renseignements à M<sup>e</sup> Amyot lorsqu'il m'a représenté en justice. Il savait tout sur mon hypothèque», a affirmé M. Forgues, en ajoutant que les deux hommes avaient eu certains «malentendus» au cours de ces procédures judiciaires.

**Chs. Amyot nie qu'il ait pu violer le code du Barreau**

**Elles sont enfin arrivées...**

Entièrement redessinées, plus belles que jamais, à un prix plus que compétitif.

**Les toutes nouvelles SAAB 1999 vous attendent chez vos concessionnaires SAAB de la région de Québec**

Informez-vous pourquoi avec SAAB désormais fini les visites à l'atelier

**SAAB 9-5** 39 800<sup>00</sup> tout équipé

**SAAB 9-3** 33 200<sup>00</sup> tout équipé

**SATURN Québec** 765, rue du Marais, Québec, voisin de Réno Dépôt 681-5777

**SATURN Ste-Foy** 3330, rue Watt, Parc Colbert, Sainte-Foy, face au Club Price 653-1312

\* Transport et taxes en sus



Patrick Leclerc

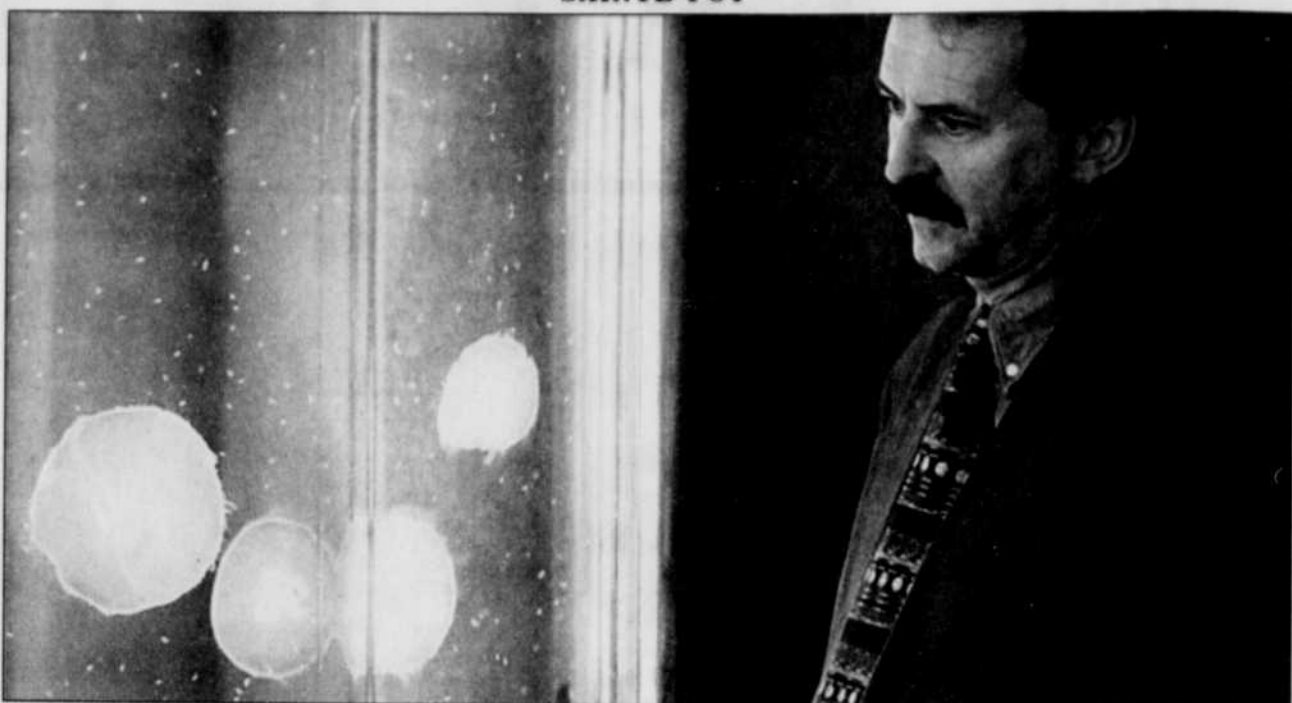
## Leclerc libéré

Patrick Leclerc a été libéré récemment sous de sévères conditions par le juge Carol St-Cyr en attendant son procès pour entrave à la justice et incitation au parjure d'un témoin. Le témoin en question doit témoigner dans une affaire de trafic de PCP impliquant des relations des Rock Machine. Leclerc a pu recouvrer sa liberté parce qu'il a présenté un alibi et que le juge s'est retrouvé devant une preuve contradictoire. Précisons que Leclerc, un étudiant de 24 ans de Charlesbourg, n'est relié à aucun groupe de motards.

## Les îles en aéroglisseur

André Bourque, copropriétaire de deux hôtels des Îles-de-la-Madeleine, a annoncé hier qu'il venait d'acheter un aéroglisseur de 76 places, en Angleterre, afin de relier, dès cet été, les différentes communautés acadiennes des Maritimes. L'entreprise prévoit débiter ses activités dans la ville de Shippagan, au Nouveau-Brunswick, dès le 14 août prochain. Il en coûtera la somme d'environ 65\$ avant taxes pour un aller-simple aux Îles-de-la-Madeleine, et de 145\$ avant taxes pour un aller-retour. Les départs se feront les vendredis et les lundis. L'an prochain, les voyages pourraient s'étendre sur une période de temps plus longue. M. Bourque avait fait part de ses intentions, il y a quelques mois, alors qu'il parlait déjà de forfaits possibles par aéroglisseur entre les communautés acadiennes pour l'observation des phoques. Ce projet ne s'était pas matérialisé, à cause de délais administratifs. Il avait alors indiqué qu'il n'abandonnait pas l'idée de voir son rêve se réaliser à l'automne.

## SAINTE-FOY



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

## Nouvelles pensionnaires à l'Aquarium

Jean-Paul Bédard, le directeur de l'Aquarium du Québec, observe des méduses dans un bassin spécialement conçu à leur intention. C'est la première fois que l'Aquarium, situé à Sainte-Foy, accueille ces animaux

marins appartenant à l'espèce « aurélie lune ». Ces méduses qui se déplacent avec grâce, commandent le respect car, au toucher, elles provoquent une vive brûlure et une irritation de la peau.

# Vente Trans Canada

## Dernier week-end!



Jusqu'à **40%** de rabais  
Sélection de chaussures pour hommes et femmes  
Comprend des modèles Casual Connection, The Work Connection, Keds, Aerosoles, Nicole, Florsheim, Distinction et plus.



**30%** de rabais  
T-shirts  
The Work Connection  
Sélection de modèles pour le printemps et l'été.  
Seulement chez Eaton.



**33%** de rabais  
Stanfield's  
Sous-vêtements 100% coton pour hommes. Caleçons, caleçons mi-cuisse et T-shirts.  
Nos prix cour. 8,50\$ à 20\$  
En vente 5,36\$ à 13,40\$

Peter Panopolis  
Culturiste, Montréal

**30%** de rabais  
Draps Pipeline  
Ensembles de draps Martex. Une place à très grand.  
Nos prix cour. 34,99\$ à 99,99\$  
En vente 24,49\$ à 69,99\$



**Bas Vanity Fair**  
À l'achat de 12 **40%** de rabais  
À l'achat de 6 **30%** de rabais  
À l'achat de 1 **25%** de rabais  
Les emballages multiples sont considérés comme un seul article. Emballages avantageux à 14,99\$ non compris.



**30%** de rabais sur le denim  
Tous les Levi's™, SilverTab™, Ikeda et Manager pour femmes et hommes et tous les Levi's™ pour enfants.

**25%** de rabais  
Mode designer en liquidation  
Choisissez parmi ces designers renommés et plus. La sélection et les modèles varient d'un magasin à l'autre.

Pour femmes  
JONES NEW YORK  
LIZ CLAIBORNE

Pour hommes  
nautica  
POLO RALPH LAUREN

Toutes les offres et les achats spéciaux sont en vigueur jusqu'au dimanche 26 avril 1998, sauf indication contraire. Les rabais s'appliquent aux prix d'origine étiquetés. Soldes des manufacturiers, magasins-entrepôts et centres de liquidation non compris.

Profitez de ces super bons rabais et plus partout en magasin!

Jusqu'à **55%** de rabais  
• Serviettes Martex - de bain, essuie-mains et débarbouillettes  
Nos prix cour. 7,99\$ à 15,99\$  
En vente 3,59\$ à 7,19\$

**25%** de rabais  
• OshKosh  
Collection printanière. Vêtements et chaussures pour filles et garçons. Tailles pour bébés et 2 à 6X.  
Nos prix cour. 16,99\$ à 48,99\$  
En vente 12,74\$ à 36,74\$

Jusqu'à **40%** de rabais  
• Chemises habillées Arrow  
Comprend «Arden Cotton Rich», «Arrow Easy Care» à manches longues ou courtes et «L'homme au col Arrow».  
Nos prix cour. 29,99\$ à 49,99\$  
En vente 17,99\$ à 34,99\$  
\*Offre de lancement. Après le 26 avril 1998, nos prix cour. seront tels qu'indiqués.

**Offre spéciale!**  
Sélection de robes pour femmes.  
Seulement **89,99\$**

**30%** de rabais  
• Pulls crochétés Casual Connection  
Nos prix cour. 39,99\$ à 49,99\$  
En vente 27,99\$ à 34,99\$  
\*Offre de lancement. Après le 26 avril 1998, nos prix cour. seront tels qu'indiqués.  
• Tout le linge de table et de cuisine  
Comprend le nouveau linge de cuisine «Top Notch».

## Projet de 10 M\$ dans Limoilou

L'édifice Le Flandres devient une résidence pour personnes âgées

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un édifice de 15 étages, face à l'hôpital Saint-François d'Assise sur la 1<sup>re</sup> Avenue dans le quartier Limoilou, sera transformé en résidence pour personnes âgées et abritera plusieurs cliniques médicales. C'est un projet privé qui nécessite un investissement de 10 millions \$ pour l'achat et la rénovation du bâtiment.

Construit au début des années 1970, l'édifice abrite depuis peu une pharmacie et la clinique de planification des naissances de l'hôpital. On prévoit qu'une clinique médicale s'y installera prochainement et la direction du Manoir Le Flandres Inc espère même accueillir un manoir d'un autre genre, le Manoir Ronald McDonald.

« Nous avons eu des échanges et nous sommes prêts à libérer nos deux premiers étages et aménager une entrée distincte voisine de la pharmacie Brunet, face à l'hôpital », dit le président du Flandres, M. Robert Grenier.

« Les parents d'enfants qui y sont hospitalisés pourraient même utiliser les services de notre salle à manger », explique-t-il.

Le conseil d'administration du Manoir Ronald McDonald essaie actuellement de trouver un édifice adéquat dans le secteur Benoit-XV et 1<sup>re</sup> Avenue en vue de la relocalisation de la pédiatrie du CHUL dans le Centre mère-enfant de Saint-François d'Assise mais il se bute à une certaine résistance lorsqu'il envisage de s'implanter dans la cour de l'école Saint-François d'Assise ou dans l'église même.

### Le c.a. du Manoir McDonald essaie de trouver un édifice pour loger la pédiatrie du CHUL

L'édifice a commencé à subir une cure de rajeunissement en profondeur, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les travaux seront complétés en juillet 1999. Les 140 logements existants y seront rajeunis et adaptés. L'édifice accueille déjà quelques patients en attente de traitement ou d'hospitalisation et la plupart de ses locataires sont déjà des retraités.

Robert Grenier est associé dans ce projet à MM. Georges Jeanneau, Robert Saint-Laurent et au pharmacien Gilles Fleury. Il est également associé avec l'un d'eux dans le Manoir Champfleury, une ancienne école qui a été transformée en résidence pour personnes âgées à l'arrière de l'église Saint-Pascal de Maizerets.

« Nous croyons qu'il y a une demande pour une résidence de ce type dans la Basse-ville et le secteur Limoilou, et Le Flandres possède une grande accessibilité avec la ligne Métrobus qui passe à la porte, l'hôpital en face et divers services dans le voisinage. C'est un quartier tissé serré, Saint-François d'Assise, et il y a beaucoup de personnes âgées », dit le promoteur.

La tour du Flandres mesure 100 pieds par 100, et elle est entourée par une large mezzanine de 200 pieds par 200 », laquelle abrite une banque et une pharmacie.

Donnez du sang. Le plus beau des cadeaux.

Info-Collecte  
(418) 650-7230 / 1 800 761-6610

## ERRATUM

Des erreurs se sont glissées dans notre annonce publiée le jeudi 23 avril, en page B-4 de ce quotidien. À chacun des trois articles annoncés, vous auriez dû lire: **Achetez un contenant de 3,79 litres** (au lieu de 3,97 litres) À l'article **APPRÊT-TOUT**, vous auriez dû lire: **31<sup>ms</sup>** (au lieu de 30<sup>ms</sup>)  
Toutes nos excuses à notre clientèle.  
**PEINTURES BENJAMIN MOORE**

# Policier suspendu pour avoir questionné un enfant

FRANÇOIS SIMARD  
Le Soleil

QUÉBEC — L'agent Marc Dionne de la Sûreté du Québec devra purger une suspension sans traitement d'une journée pour avoir dérogé au Code de déontologie des policiers du Québec. Le policier avait interrogé un enfant de cinq ans sans la présence de ses parents, contrevenant ainsi à l'article cinq du code.

Le 25 septembre 1995, Marc Dionne, en compagnie d'un collègue, a effectué une perquisition dans un logement de Beauport. En l'absence de la mère, il a posé des questions au bambin, qui était sous la responsabilité de sa gardienne de 14 ans. Les policiers étaient à la recherche de matériel volé.

Selon la version de l'agent, il n'aurait posé qu'une seule question à l'enfant. Cependant, tous les autres témoins, incluant son collègue, ont affirmé qu'il avait parlé au garçon et qu'il lui avait posé plusieurs questions, ce qui fait dire au Comité que le refus d'admettre sa conduite constitue, pour Marc Dionne, une « absence totale de regret ».

Cette attitude est jugée « non seulement inacceptable mais indigne d'un policier qui se trouve en contact avec un enfant ».

Pour toutes ces considérations, l'agent est suspendu sans salaire pour une journée. Selon le Comité, cette sanction comporte un caractère dissuasif et exemplaire.

Lors des représentations des procureurs quant à cette sanction, l'avocat de Dionne, M<sup>e</sup> Daniel Carrier, a souligné que Dionne n'avait pas d'antécédent déontologique. Il a aussi insisté sur le caractère anodin des questions posées au garçon.

Le 20 mars dernier, l'avocat avait évoqué la possibilité de porter en appel la décision rendue contre son client. Il devait cependant attendre que la sanction soit connue avant d'enclencher les procédures.

**Son attitude jugée non seulement inacceptable mais indigne**



C'est dans ce garage, jouxtant la maison de son père, que Barras a été tiré, alors qu'il réparait une voiture en compagnie d'Éric Cabana.

## TENTATIVE DE MEURTRE À CHARNY

# Barras venait de graduer chez les Rock

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ CHARNY — Yvon Barras, qui a été l'objet d'une tentative de meurtre, mercredi soir, dans un garage situé sur le terrain de son père, à Charny, s'affichait, depuis quelques jours, avec une bague des Rock Machine qui l'identifiait comme membre prospect de l'organisation.

Avant la guerre des gangs, l'homme de 38 ans fréquentait aussi les Hell's Angels, mais il s'est rangé du côté de Frédéric Faucher et de Martin Blouin, au début du déclenchement des hostilités.

Bien connu des policiers, Barras était, sur le plan juridique, en période de probation de deux ans depuis une accusation d'effraction dans une résidence, en août 1997. Il reposait, hier matin, dans un état semi-comateux au pavillon CHUL du Centre hospitalier universitaire de Québec.

Quant à son copain, Éric Cabana, qui aura 30 ans le 11 août, il n'a été victime que d'une bonne frousse et d'un bon

coup sur la tête, ayant, a-t-il dit aux policiers, été assommé par l'homme qui a fait feu sur Barras. Cette tentative de meurtre, survenue dans le cadre de la guerre des motards, a cependant toutes les composantes d'un mauvais scénario de film de série B.

L'histoire, selon ce qu'ont pu reconstituer les policiers de la Sûreté du Québec et ceux de Chaudière-Etchemin, a commencé vers 19h30, alors que Barras et

Cabana s'affairaient à réparer une automobile dans le garage paternel, situé au 2049, rue du Triage, à Charny. « Cabana nous a dit qu'il n'a pas vu entrer l'agresseur, un gars qui avait une calot-



Yvon Barras repose dans un état semi-comateux



Éric Cabana n'a reçu qu'un coup sur la tête.

te deux tons et des verres fumés, raconte l'agent Réal Ouellet, de la SQ. S'apercevant soudain de sa présence et, surtout, du fait qu'il avait une arme en sa possession, Cabana raconte qu'il a voulu s'interposer, que l'homme l'a assommé et qu'il a perdu connaissance.

Quand il a repris ses esprits, Cabana aurait constaté que son copain n'était plus sur les lieux.

Il semble que ce sont des membres de la famille immédiate de Barras qui ont conduit ce dernier à l'hôpital de Charny, où Cabana les a finalement rejoints.

Une bonne heure s'est écoulée depuis l'attentat et les policiers ne sont pas encore avertis du drame qui s'est joué. « C'est chose courante chez les Barras, raconte un inspecteur de Carcajou. L'an passé, le garage a brûlé et personne ne l'a su. On ne compte plus les batailles où cet homme a été mêlé sans que des plaintes ne soient formulées. »

Ce sont les ambulanciers appelés à transférer Barras et son copain au CHUL qui ont informé les corps policiers de la situation.

Arrivés sur les lieux, les enquêteurs de Chaudière-Etchemin se voient remettre aussi un pistolet 9 mm, arme que l'on croyait avoir servi au crime. Hier matin, les policiers se sont cependant fait dire que Barras a plutôt été abattu avec une autre sorte d'arme, le type de balles retrouvées sur lui étant différent.

La Sûreté du Québec a pris charge du dossier, à la demande de la police de Chaudière-Ouest. « Ça va être ardu comme enquête, estime un enquêteur de Carcajou. Ce milieu-là n'est pas facile. »

**Un vrai scénario de série B**

**FAMILLES LÉTOURNEAU**  
Assemblée de fondation de l'Association des familles Létourneau  
Date: 25 avril 1998, de 14h à 16h  
Lieu: Pavillon Casault, salle 3142 Université Laval  
Pour information: Jean-Paul Létourneau - (418) 285-3201 Téléphone et télécopieur

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

2995\$

Un air de printemps pour les enfants. Chemise à carreaux de notre collection maison, offerte en 3 couleurs.

3495\$

Pour les jeux d'été, salopette courte en jean de notre collection maison, offerte en 5 couleurs.

Les Ailes, c'est le paradis pour les enfants et les parents. Aire de jeux, restaurant, poussettes, salle d'allaitement, table à langer et couches gratuites, voilà notre façon de vous souhaiter la bienvenue!

MAIL CHAMPLAIN CARREFOUR LAVAL PLACE STE-FOY

Tout pour la famille

Performance extrême. Économie extrême.

**100\$ de RABAIS**

À l'achat de 4 pneus Michelin ultra-haute performance tels le Pilot SX MXX3 d'indice de vitesse Z.

www.michelin.ca

Obtenez un rabais de 100\$ à l'achat de 4 pneus, ou de 40\$ à l'achat de 2 pneus Michelin ultra-haute performance tels le Pilot SX MXX3, Pilot HX MXM, MXV4 ZP, MXV4, Energy MXV4, Energy MXV4 Plus, Energy MXV4A, et Energy MXV3A.

Cette offre se termine le 31 août 1998.

3 mois SANS INTÉRÊTS

1998 BIB

MICHELIN

\* sujet approbation crédit achat 250\$ et plus

Y DU SERVICE dans l'air! Ouvert le samedi de 8 h à midi

**PNEUS RATTÉ INC.**  
103, 3e Avenue, Québec  
529-5378  
http://www.pneusratte.com

LA SECURITE sans compromis

AUTOROUTE À QUATRE VOIES DANS LE PARC DES LAURENTIDES

## Un investissement de 500 millions \$ injustifié

### Le CERQ met le ministre des Transports en garde contre les pressions exercées par Accès-Bleuets

ALAIN BOUCHARD  
Le Soleil

■ QUÉBEC — « Est-ce que la politique du ministère des Transports du Québec consiste à élargir les routes des régions qui gueulent le plus fort? » se demande le Conseil de l'environnement de la région de Québec, (CERQ) à propos de la nouvelle campagne d'Accès-Bleuets en faveur d'une autoroute à quatre voies dans le parc des Laurentides.

Accès-Bleuets, un groupe de pression du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui est déjà allé jusqu'à bloquer le trafic automobile sur la route 175 pour faire valoir son objectif, vient cette fois de lancer une pétition visant à recueillir 100 000 signatures en faveur d'une route à quatre voies séparées au centre, entre Chicoutimi et Québec.

« Il faut absolument contrer le débordement médiatique que réussit à susciter cette organisation sur la base d'un projet complètement injustifié », a déclaré au SOLEIL, cette semaine, le directeur général du CERQ, Alexandre Turgeon.

À partir d'une étude du ministère des Transports lui-même, le CERQ rappelle que le taux d'accidents et de victi-

mes des routes 175 et 169 — embranchement en direction d'Hébertville — est beaucoup plus bas que le taux moyen recensé sur les routes équivalentes du reste du Québec. Il survient 1,26 accident par million de véhicules-automobiles, sur les routes 175 et 169, contre 1,69 ailleurs dans la province.

De plus, signale Alexandre Turgeon, les collisions entre véhicules ne comptent que pour 27 % des accidents qui surviennent dans le parc des Laurentides.

La réduction des camions lourds, qui constituent le quart de toute la circulation du parc, est l'une des mesures que devrait appliquer le gouvernement, bien avant de dépenser encore de l'argent pour élargir les routes de ce secteur, estime le CERQ.

Ce dernier pointe également la vitesse excessive, à peine réprimée, comme l'un des facteurs sur lesquels pourrait agir Transport Québec. « La majorité des véhicules du parc roulent en haut de la limite maximale », soutient M. Turgeon.

Son organisation inclut enfin le mauvais entretien hivernal et les fréquentes apparitions inopinées d'orignaux en pleine route au nombre des causes d'accidents contre lesquelles une route à quatre voies pourrait faire bien



Le CERQ estime qu'une autoroute entre Québec et Chicoutimi est un investissement frivole.

peu de chose.

Le CERQ soutient que les 500 millions \$ que coûterait cette route à quatre voies seraient un investissement injustifié, dans l'état actuel des finances publiques.

Le ministre des Transports, Jacques Brassard, n'a pas complètement fermé la porte aux nouvelles doléances d'Accès-Bleuets. Tandis que le premier ministre Lucien Bouchard a presque exaucé sa demande, en déclarant récemment que cette autoroute-là était une éventualité incontournable. Ces derniers sont tous deux députés de la région.

Lucien Bouchard a presque exaucé le voeu des Saguenéens

## Priorité à la piste cyclable Québec-Shannon

### La mairesse Boucher et le maire Corriveau disent y croire

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La piste cyclable entre Québec et Shannon sur l'emprise ferroviaire du CN pourrait bien se réaliser dès l'an prochain, par étapes, et celle du littoral dès l'année suivante.

La mairesse de Sainte-Foy, M<sup>me</sup> Andrée Boucher, et le maire de Saint-Augustin de Desmaures, M. Marcel Corriveau, président respectivement la Commission de l'aménagement, de la circulation et du transport de la CUQ et celle sur le développement économique et le tourisme. Ils tenaient audience cette semaine. Et ils sont tous convaincus qu'il faudrait accorder priorité à la piste de Limoilou.

« Je crois que le corridor nord-ouest n'est pas trop compliqué à réaliser et pourrait se faire en priorité. Il y a une volonté commune des maires de faire évoluer le dossier des pistes cyclables dans un avenir rapproché », observe M<sup>me</sup> Boucher.

« C'est une suggestion très intéressante de Promo-Vélo d'ouvrir le secteur nord-ouest (Limoilou-Shannon) par sections, et il y a une volonté politique réelle d'accélérer les choses. La région de Québec a beaucoup de retard dans les voies cyclables, il faut prendre les bouchées doubles », ajoute Marcel Corriveau.

« Les deux pistes auront un impact significatif sur la santé de la population et sur le développement du tourisme », ajoute le maire de Saint-Augustin.

Parmi les mémoires entendus par les deux commissions, des résidents de la rue des Incas à Val-Bélaire ne veulent surtout pas voir passer les motoneiges sur cette piste située trop près des habitations.

Pour sa part Jean Roberge de Rivière-Vivante craint qu'on n'oublie l'aménagement du parc linéaire de la rivière Saint-Charles. Il serait important de le compléter et de le relier aux deux pistes projetées dans le secteur de l'estuaire.

La Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel met en garde les autorités contre un trop libre accès aux battures du fleuve, particulièrement dans le secteur de la Baie Saint-Augustin, un milieu naturel fragile qu'il faut protéger.

« Il y a une chose qui est claire, c'est que la piste cyclable doit respecter le milieu naturel le plus possible », dit la mairesse Boucher, laquelle endosse les préoccupations des écologistes.

« Il n'est pas question de mettre ensemble des engins motorisés, des vélos, des patins à roues alignées puis des tricycles! Ce serait se leurrer », dit M<sup>me</sup> Boucher.

« Les motoneiges n'ont pas d'affaire en milieu urbain. Qu'il y ait des courses de traîneaux à chien en hiver, je n'ai pas d'objection. Ça ne fait pas de bruit comme une motoneige », dit-elle.

M<sup>me</sup> Boucher verrait d'un bon oeil que des aménagements légers pour piétons se retrouvent dans le voisinage des pistes cyclables mais pas côte à côte.

« Il y a de plus en plus de retraités qui prennent une marche et il faut éviter le risque d'accident avec des cyclistes qui roulent très vite. À chacun son espace, pas tout le monde à la même place », dit-elle.

Promo-Vélo suggère pour sa part l'aménagement d'une large piste de 4,5 mètres et qu'on commence par la piste Limoilou-Shannon de façon à rejoindre au plus tôt la piste Jacques-Cartier-Portneuf.

« Nous n'insisterons jamais assez. Il faut passer à l'action dès maintenant et respecter l'échéancier prévu », dit son président Pierre Leclerc.



Marcel Corriveau



Andrée Boucher

M O D E S A N S F R O N T I È R E S

twik®

SEULEMENT CHEZ TWIK

La cami spaghetti stretch

16.00

Absolument partout, tout le temps, c'est la folie de la cami. Twik craque pour la forme encolure arrondie, bretelles spaghetti, coton-lycra de qualité twik supérieure P.m.g.



la maison  
**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX-QUEBEC

Galerie d'Art  
\* g a \*

**VILALLONGA**  
"Les jeux de l'amour"

L'exposition se poursuit jusqu'au 17 mai.

Tableaux et dessins

1260, rue Notre-Dame  
Trois-Rivières, QC G9A 4W9  
Tél.: (819) 372-5557  
Fax: (819) 372-1131  
www.gala.netc.net  
e-mail: galerie.gala@tr.cgocable.ca

AMATEURS DE HAUTE-FIDÉLITÉ  
VENTE «MÉNAGE APRÈS INVENTAIRE»  
**Rabais jusqu'à 50%**  
sur appareils neufs et démonstrateurs

CELESTE • B&W • ALCHEMISTE • ELITE • NAKAMICHI  
ROTEL • CASTLE • TEAC • PROAC • ANTHEM

DATE LIMITE :  
LE 25 AVRIL 98

2873, chemin Sainte-Foy  
(angle Route de l'Église)  
Sainte-Foy (Québec)  
http://www.rotac.com

**rotac**  
électronique inc.  
LE MAGASIN DE LA HAUTE-FIDÉLITÉ

(418) 653-7768  
Fax: (418) 653-3986

## INCENDIE CRIMINEL DE L'AUBERGE AU GRAND QUAI L'incendiaire et le propriétaire ont visité les lieux ensemble trois fois

GUY BENJAMIN  
Le Soleil

QUÉBEC — Paulin Plamondon et Guy Grandmaison ont visité ensemble l'auberge Au Grand Quai à trois reprises dans la semaine qui a précédé l'incendie criminel qui a complètement détruit l'établissement.

Le premier est le propriétaire de l'auberge incendiée, accusé d'incendie criminel avec intention frauduleuse, dont le procès en était à sa deuxième journée, hier. L'autre a reconnu avoir allumé l'incendie le 29 septembre.

Grandmaison, lors de son témoignage, qui a duré presque toute la journée d'hier, a raconté, avec beaucoup de détails, les trois visites à l'auberge. Lors de chaque rencontre, selon le témoignage de l'incendiaire, Plamondon lui remettait une partie de la somme sur laquelle les deux hommes s'étaient entendus pour effectuer le contrat. Grandmaison devait toucher 5000 \$.

Plamondon et Grandmaison ont fait des affaires ensemble au milieu des années 80. Ils se sont revus à quelques reprises plus tard, mais les deux hommes ne s'étaient pas vus depuis sept

ans, lorsque le 22 septembre 1997, Grandmaison affirme avoir reçu un appel de Plamondon. Les deux hommes se rencontrent plus tard cette même journée, et Grandmaison accepte alors le contrat d'incendier l'auberge, où ils se rendent. Il reçoit un premier versement de 500 \$. Autre rendez-vous et visite des lieux deux jours plus tard, alors que s'ajoute un deuxième versement de 1000 \$. Troisième rencontre et visite le jeudi 24 septembre 1997, alors que Grandmaison reçoit une autre tranche de 1000 \$.

Grandmaison, dans son témoignage,

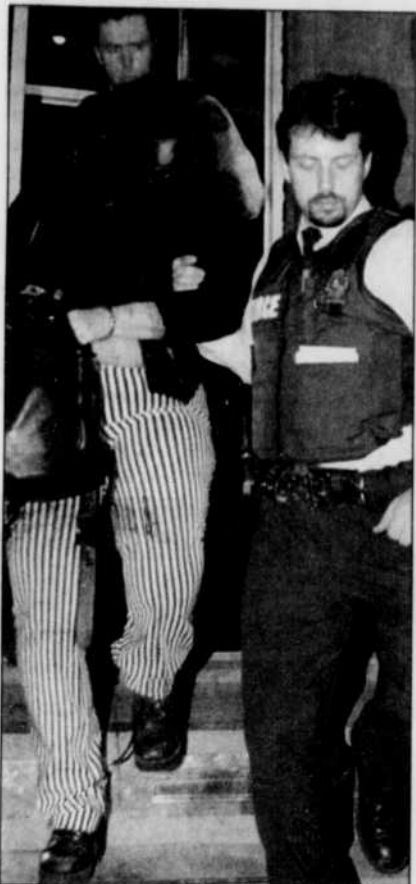
mentionne que la présence d'un système d'alarme l'énerve un peu. Le propriétaire de l'auberge lui donne alors le code pour le désactiver. Lors de la deuxième rencontre, Plamondon remet les clés de deux portes de l'auberge à Grandmaison, et les deux hommes se rendent dans une quincaillerie de L'Ancienne-Lorette pour obtenir des copies des clés. L'incendiaire affirme que lors d'une des visites à l'auberge, Plamondon lui a montré comment ouvrir le coffre-fort afin d'y prendre l'argent, le soir de l'incendie. Il fallait simuler un vol.

Grandmaison, bénéficiaire de l'aide sociale, dit avoir accepté le contrat « parce qu'il avait besoin d'argent, c'est épouvantable ». L'incendie devait être allumé le lundi soir. Mais il y a eu un changement et Plamondon aurait demandé d'incendier son auberge le dimanche soir, parce qu'il y aurait plus d'argent dans le coffre. Le propriétaire était alors en voyage d'affaires en Gaspésie, selon l'incendiaire.

Guy Grandmaison doit compléter son témoignage aujourd'hui, après quoi il subira le contre-interrogatoire de l'avocat de la défense, M<sup>e</sup> Paul Mercier.

## La « RAM » se fait les dents sur les salons des massages

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER  
Le propriétaire, cinq tenancières et une dizaine de masseuses ont été arrêtés.

QUÉBEC — Promise par le directeur de la sûreté municipale de Québec, Richard Renaud, à la fin du mois de mars, de l'escouade GRICO, la nouvelle force d'intervention policière de la ville de Québec contre les motards a fait son apparition hier soir.

Son nom : l'escouade RAM, un acronyme qui se veut la représentation de l'objectif du groupe, la Répression des Activités des Motards, et qui, sous son vocable anglais, est un bélier, un animal robuste mais aussi une machine de guerre longuement utilisée pour renverser les murs et les portes d'un lieu assiégé.

Pour première cible, l'escouade RAM s'est attaquée à des salons de massage dont le propriétaire, dit Darric Bertrand, porte-parole de la police de la Ville de Québec, pourrait conduire aux bandes de motards.

L'homme, âgé de 31 ans, habite Saint-Foy et possède cinq salons de massage, trois à Sainte-Foy, deux à Québec.

C'est pourquoi les policiers de Saint-Foy ont agi, simultanément, avec l'escouade RAM pour investir les sa-

### La nouvelle escouade espère un filon jusqu'aux bandes de motards

lons aux noms exotiques : Le Californien (2778 chemin Sainte-Foy), L'exotisme (929 Place Beloeil), la Chinoise (798, rue Poitou), La Sensuelle (2665, boulevard Père-Lelièvre) et Le Saunarium (40, rue Lamontagne).

« Il n'y avait pas que des massages, affirme le lieutenant Martin-Guy Trépanier, de la police de Sainte-Foy. Le menu comprenait plusieurs extras. »

Outre le propriétaire des cinq salons, qui devrait comparaître aujourd'hui sous de nombreux chefs d'accusation (avoir tenu des maisons de débauche et vivre des fruits de la prostitution), les cinq tenancières et une dizaine de masseuses seront aussi citées en Cour. Les dossiers seront acheminés par chacun des corps de police, dépendamment de la localisation géographique.

« Quelques clients ont aussi été arrêtés lors des descentes policières », a spécifié M<sup>me</sup> Bertrand. Ils seront convoqués devant la Cour municipale. »



## LA FOURRURE

# C'est recyclable!



Votre manteau de fourrure a besoin d'une cure de rajeunissement.

Ce printemps, confiez-le à un expert de la maison Laliberté, il se fera un plaisir de vous suggérer:

- Recyclage et remodelage complet
- Rasage ou teinture
- Confection de pelisses
- Confection de chapeaux
- Réparations de toutes sortes

Pour information, demandez: M. Réjean Lévesque, styliste 525-4841, poste 261

## laliberté

Mail Centre-Ville  
525-4841

## Fido vous fait un prix d'ami.

IL NE RESTE QUE 6 JOURS!

Nokia 2190 EFR  
**50\$**

Offre prolongée jusqu'au 30 avril 1998.

Il y a un petit quelque chose qui nous dit que vous êtes fait pour Fido. Et ce petit quelque chose, c'est peut-être le prix de l'appareil Nokia 2190 à seulement 50 \$. À moins que ce ne soit notre choix de forfaits très avantageux. Mais d'une façon ou d'une autre, vous aimerez votre Fido : ça se lit sur votre visage!

### Choix de forfaits

400 minutes \$ par mois  
100 minutes \$ par mois

- Quelle que soit l'heure
- Facturation à la seconde
- Aucun contrat à long terme

Offre en vigueur avec abonnement Fido®. Carte à puce Fido à seulement 25 \$. Pour plus de renseignements sur le prix du permis SCP et des Services personnalisés, ainsi que sur les frais d'interurbain et d'itinérance, passez au point de vente Fido de votre choix.

[www.fido.ca](http://www.fido.ca)



# fi do

C'EST VOUS LE MAÎTRE.

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec :

**fido LES MAGASINS**

- Place Sainte-Foy, édifice des Ailes de la mode, en face du Beaugart
- Place Laurier, en face du magasin Le Château, 1<sup>er</sup> étage
- Galeries de la Capitale, près du magasin Eaton, 2<sup>e</sup> étage

COMPLÉCENTRE

EATON

FUTURE SHOP

MICRO LOGIC

INFORMATION

CABINE TELEPHONIQUE

EN GROS

MicroAge

MicroAge

TANQUAY ELECTRONIQUE

## ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

# Une transformation de 9,6 millions \$

## Le Manoir McDonald n'occupera qu'un dixième du bâtiment

LOUISE LEMIEUX  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La transformation de l'église Saint-François d'Assise en Manoir McDonald et en centre de recherches coûtera 9,6 millions \$ selon les devis préliminaires. cent nouveaux emplois seront créés dans le nouveau centre de recherches.

Le Manoir McDonald n'occupera que le dixième de l'église et 1,5 million \$ sont prévus pour les travaux. Le reste de l'espace sera consacré au nouveau centre de recherches en santé maternelle et infantile, réparti sur cinq étages dans l'église transformée. Ce centre suprarégional sera conjoint avec les deux autres hôpitaux pour enfants de Montréal, Sainte-Justine et l'hôpital de Montréal pour enfants. Le directeur du centre de recherches de Saint-François d'Assise, le Dr Jean-Marie Moutequin, responsable du montage financier du projet, a fait une demande de financement à la Fondation canadienne pour l'innovation, une fondation fédérale de 800 millions \$ créée pour le développement de projets en santé.

**Le manoir n'occupera que le dixième de l'église**

Une centaine d'emplois s'ajouteront aux 250 emplois existant au centre de recherches de l'hôpital Saint-François.

« La transformation de l'église sera importante pour la vitalité de Limoilou, soutient le directeur technique du CHUQ, Gilles Landry.

La vingtaine de familles qui s'installeront au Manoir McDonald iront faire leurs courses dans le quartier. Le personnel du nouveau centre mère-enfant ira manger dans les restaurants du quartier.

Lorsque les paroissiens seront au courant des détails du projet, ils ne pourront être contre, soutient de son côté Louise Laflamme, coordonnatrice du comité d'implantation Centre mère-enfant.

Un groupe de paroissiens voudrait

conserver l'église en l'intégrant dans un circuit de tourisme religieux et en lui donnant une vocation de théâtre. Ils ont écrit une lettre au maire Jean-Paul L'Allier pour obtenir son appui pour leur projet.

## OPÉRATION ENFANT-SOLEIL

C'est à Saint-François que le directeur d'Opération Enfant-Soleil, Pierre Touzin, a remis, hier, le deuxième versement des 7 727 000 \$ auxquels a droit Québec à la suite du téléthon de l'an dernier. Cet argent sera versé dans la fiducie du nouveau Centre mère-enfant.

M. Touzin a réitéré l'intention d'Opération Enfant-Soleil de verser 7 des 10,6 millions \$ que coûtera le nouveau centre.

Le téléthon version 1998 aura lieu les 30 et 31 mai sur les ondes du réseau TVA et sera diffusé en direct depuis la salle Albert-Rousseau.

## CLIN D'OEIL À MARIE-SOLEIL

M. Touzin a promis de faire « un clin d'oeil » à Marie-Soleil Tougas, décédée cet automne dans un accident d'avion, à l'ouverture du téléthon.

Depuis 10 ans qu'existe Opération Enfant-Soleil, 29 millions \$ ont été

versés par l'organisme aux différents hôpitaux pour enfants du Québec.



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Le skieur Jean-Luc Brassard, l'actrice Patricia Paquin, l'humoriste Alain Dumas et le comédien Francis Reddy ont fait la joie des jeunes patients présents à la conférence de presse d'Enfant-Soleil, hier.

### LE LEADER INFORMATIQUE

Certifié ISO 9001



Payable dans un an\*

**Pentium 200 MMX Intel**  
Moniteur 14 po IBM  
• 32 Mo SDRAM  
• Chipset TX  
• 512 Ko cache  
• Disque rigide 2.1 Go 10 ms  
• Carte vidéo 64 bits 2 Mo MPEG  
• Haut-parleurs de 100 watts amplifiés  
• Moniteur 14 po couleur  
• CD-ROM 24X  
• Clavier fr. Win 95  
• Souris  
• Carte de son 16 bits comp. SoundBlaster  
• Boîtier Midtower

997\$

**Pentium II 266 MMX Intel**  
Moniteur 14 po  
• 32 Mo SDRAM  
• Chipset LX AGP  
• 512 Ko cache  
• Disque rigide 2.1 Go 10 ms  
• Carte vidéo 64 bits 3D 2 Mo MPEG  
• Haut-parleurs de 100 watts amplifiés  
• Moniteur 14 po couleur  
• CD-ROM 24X  
• Clavier fr. Win 95  
• Souris  
• Carte de son 16 bits comp. SoundBlaster  
• Boîtier Midtower

1397\$

\* Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Détails en magasin.

GARANTIE 2 ANS, PIÈCES et MAIN-D'OEUVRE

- Formation gratuite
- Soutien technique GRATUIT 7 jours sur 7
- Livraison et installation

OUVERT 7 JOURS

## sélectronique

600, Belvédère 888 687-4545  
Place de la Cité (porte no 5) 658-4535

# KIROUAC

Le plus grand centre du camion pour les petits

Régulier : 11,99\$

**877\$** Chacun

Camion citerne transparent

Camion recyclage

Bulldozer jumbo Nylint

29,99\$

Niveleuse Nylint

24,99\$

Ensemble pelle chargeur playmobil

44,99\$

Remorqueuse Nylint

19,99\$

DEPUIS 150 ANS

Service • Choix • Qualité

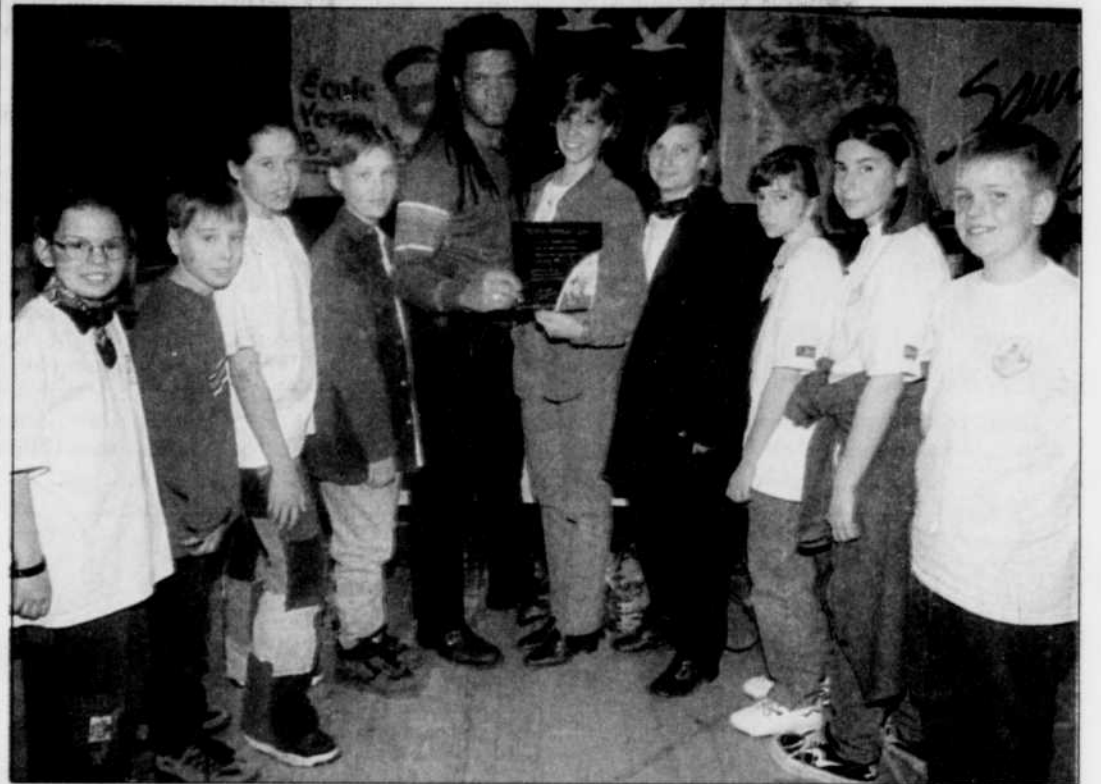
Prix en vigueur jusqu'au 10 mai 98 inclusivement ou jusqu'à épuisement des stocks

Québec, Galeries de la Capitale  
Saint-Georges, Carrefour Saint-Georges  
Montmagny, Galeries Montmagny  
Victoriaville, La Grande Place des Boistrancs

Chicoutimi, Place du Royaume  
Sainte-Marie, Galeries de la Chaudière  
Québec, Place Laurier  
Shawinigan, Plaza de la Mauricie

La Pocatière, Galeries La Pocatière  
Québec, Place Fleur de Lys  
Cap-de-la-Madeleine, Galeries du Cap

## Jour de la terre



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Plus de 200 Méritas Albert-Jacquard ont été attribués à des élèves d'une soixantaine d'écoles de la région de Québec, cette semaine, à l'occasion du Jour de la terre. Ces prix visent à récompenser des initiatives favorables à la paix, l'environnement et la solidarité humaine. Ci-dessus, des jeunes de l'école Guillaume-Mathieu, de Charlesbourg, reçoivent leur Méritas des mains du chanteur Luck Mervil, porte-parole du Jour de la terre de 1998 au Québec.

**RODIER**

Place Ste-Foy  
656-4350  
Propriétaire: Danielle Morali

www.lesoleil.com

**AUJOURD'HUI,  
ON PEUT CONDUIRE  
UN VÉHICULE  
SÉCURITAIRE**



**SANS METTRE TOUT  
SON ARGENT DEDANS.**

**3,9%**  
FINANCEMENT  
À L'ACHAT SUR 48 MOIS\*\*



Moteur V6 3,1 litres de 160 HP • Boîte automatique électronique à 4 vitesses  
Système antiblocage aux 4 roues • Deux sacs gonflables  
Poutrelles latérales de sécurité • Système antivol PASS-Key II  
Verrouillage de sécurité pour les enfants • Espace pour 6 passagers  
Ouvre-coffre électrique • Radiocassette AM/FM stéréo  
Volant inclinable • Climatiseur.

**LUMINA  CHEVROLET**  
CONNUE POUR EN PRENDRE. RECONNUE POUR EN DONNER.

POUR PLUS D'INFORMATION, APPELEZ AU 1 800 463-7483. [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com)<sup>MC</sup>

[www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com) est une marque de commerce de General Motors Corporation.

\*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (785 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. \*\*Exemple de financement 10 000 \$ incluant transport, préparation et taxes: 48 versements de 225,34 \$, coûts en intérêts 816,33 \$, coût total 10 816,32 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL<sup>MC</sup> sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

# LE QUÉBEC LE CANADA

## PÉNITENCIERS FÉDÉRAUX

### 1000 nouveaux agents embauchés

Le nombre de détenus a augmenté, ces dernières années

JULES RICHER  
Presse canadienne

OTTAWA — Le Service correctionnel canadien embauchera 1000 nouveaux gardiens de prison au cours des trois prochaines années, a-t-on annoncé hier.

La décision de procéder à l'embauche a été prise pour faire face à la hausse du nombre de détenus survenue pendant les dernières années et pour mettre davantage l'accent sur la réhabilitation des détenus à l'intérieur des murs des pénitenciers fédéraux, a expliqué le commissaire du service correctionnel, Ole Ingstrup.

« Au cours des dernières années, notre personnel a été appelé à traiter une population carcérale de plus en plus diversifiée, des détenus qui ont des besoins plus importants et plus complexes. Nous avons également davantage de détenus à haut risque et plus de détenus incarcérés à long terme », a-t-il indiqué.

La hausse du personnel permettra aussi « une interaction accrue entre les agents et les détenus afin d'anticiper et de prévenir les incidents », a dit le commissaire Ingstrup.

Le service correctionnel compte 52 pénitenciers à sécurité minimum, moyenne et maximale à travers le Canada, dont une douzaine au Québec. Le nouvel effectif sera réparti proportionnellement selon les besoins.

Le personnel du service correctionnel augmentera de 25 %, ce qui portera son effectif total à 6500 personnes. Le nombre d'agents passera de 32,4 à 42,7 agents par tranche de 100 détenus.

L'embauche se fera au rythme de 300 cette année, de 525 l'année prochaine et le reste en l'an 2000. Le coût de cet-



Le Solliciteur général du Canada, Andy Scott, lors de son arrivée à la conférence de presse, hier, à Ottawa.

te initiative atteindra 40 millions \$ en salaires et avantages sociaux.

De son côté, le Syndicat des employés du Solliciteur général a donné sa bénédiction aux nouvelles embauches. Les responsables syndicaux seront d'ailleurs associés au processus d'attribution de l'effectif.

La présidente du syndicat, Lynn Ray, se réjouit particulièrement que l'accent ait été mis sur la réadaptation sociale. « Il s'agit là d'un secteur souvent négligé et qui possède la meilleure chance à long terme de mener à la réduction de la population pénitentiaire et des coûts d'incarcération », a-t-elle dit.

« Le chiffre d'un millier de nouveaux agents peut sembler énorme mais il faut comprendre qu'au cours des dernières années, le ministère utilisait du personnel occasionnel pour soulager la crise du milieu correctionnel », a-t-elle ajouté.

Au Québec, ceux qui veulent tenter leur chance en vue d'obtenir un des nouveaux postes doivent écrire à l'adresse suivante: Bureau régional du Québec, Service correctionnel du Canada, 3, place Laval, 2<sup>e</sup> étage, Ville de Laval, Québec, H7N 1A2.

## AUTOCARS ET CAMIONS

# Québec serre la vis

## Les délinquants devront quitter la route

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le gouvernement québécois s'apprête à mettre au pas le secteur du transport par autocars et l'industrie du camionnage. Objectif: sortir les délinquants de la route.

La tragédie des Éboulements a eu l'effet d'un électrochoc dont les effets se font encore sentir dans la machine gouvernementale. Après des années d'attente, Québec a décidé de serrer la vis.

Le ministère des Transports agira sur deux fronts. Il fera paraître d'ici peu dans la *Gazette officielle* un règlement qui obligera les transporteurs par autocars et le secteur du camionnage lourd à améliorer leurs inspections mécaniques. Le règlement devrait être en vigueur en septembre.

Québec déposera par ailleurs un projet de loi qui permettra à l'État de suivre à la trace les milliers de mastodontes transportant des marchandises sur les 30 000 kilomètres de route de la province. Le projet de loi sera présenté en juin.

« Ce nouvel encadrement du transport routier et l'adoption d'un règlement plus contraignant en matière de vérification mécanique feront que les conditions de sécurité seront nettement améliorées », a affirmé hier le ministre Jacques Brassard lors de l'étude des crédits attribués à son ministère pour l'année financière 1998-99.

Le projet de règlement abolit le programme d'autovérification de la Société de l'assurance automobile du Québec, un programme qui est loin d'avoir donné les résultats escomptés, a reconnu le ministre.

Il sera remplacé par un programme d'entretien préventif plus exigeant

pour les entreprises. Les transporteurs qui ne s'y inscriront pas auront par ailleurs l'obligation de faire affaire avec un mandataire de la SAAQ. Pour ces cas-là, les inspections mécaniques passeront de deux à quatre annuellement.

Ces modifications entraînent dans les limbes depuis quatre ans. « Ça a connu, je dirais, certaines difficultés de parcours », a avoué le ministre en réponse à un député de l'opposition.

« Il suffit de suivre de près le déroulement des audiences du coroner Malouin pour se rendre compte qu'il était nécessaire de revoir le règlement sur la vérification mécanique », a poursuivi M.

Brassard. « Cette nécessité avait été reconnue avant la tragédie des Éboulements, mais celle-ci rend encore davantage urgent sa révision. »

Quant à lui, le projet de loi modifiera profondément les relations entre le Ministère et les transporteurs de marchandises. Chaque entreprise se verra attribuer un dossier dans lequel seront consignés ses accidents, ses contraventions et ses infractions portant sur l'état mécanique de ses véhicules ou le non-respect des charges transportées.

Les fonctionnaires pourront ainsi évaluer le degré de dangerosité de chaque transporteur et suggérer des correctifs. Si rien n'est fait, la Commission des transports aura le pouvoir de leur retirer leur droit de circuler.



Jacques Brassard

## Charest couronné

### Rassemblement monstre des libéraux au Patinodrome jeudi

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Jean Charest sera proclamé chef du PLQ jeudi soir prochain au Patinodrome de Sainte-Foy. Il devrait faire ses premiers pas comme leader du parti dans les couloirs du parlement cinq jours plus tard.

Le président du caucus du PLQ, Jacques Chagnon, a suggéré à Jean Charest d'attendre au 5 mai pour rencontrer l'ensemble des députés libéraux et de le faire dans le cadre formel des réunions hebdomadaires du groupe parlementaire. Ces réunions se déroulent tous les mardis à l'Assemblée nationale.

Le député de Westmount-Saint-Louis trouve ce scénario préférable à une rencontre à la sauvette jeudi soir au Patinodrome. Il croit que Jean Charest l'acceptera, mais n'a encore reçu aucune indication en ce sens.

M. Charest, qui n'est officiellement encore que candidat à la chefferie du PLQ, attend d'avoir été proclamé chef avant de faire connaître ses intentions.

La proclamation aura lieu le jeudi 30 avril au Patinodrome. Le 30 avril est la date butoir jusqu'à laquelle les candidats ont pour se manifester. En fait, ils ont jusqu'à 17 h ce jour-là.

Deux heures plus tard, à 19 h, près de 3000 militants libéraux envahiront le Patinodrome pour faire la fête à leur nouveau leader.

Tous les députés libéraux y seront. Seul point d'interrogation: la présence du chef démissionnaire Daniel Johnson. Le principal intéressé ne veut rien dire pour l'instant. Ni indiquer combien de temps il pense demeurer député de Vaudreuil.

« C'est une décision personnelle et la population en sera informée après le 30 avril », a-t-il fait savoir au SOLEIL.

Ses proches ne croient pas qu'il soit présent au Patinodrome. Ils estiment que ce moment de réjouissance serait pénible pour lui.

Les dates du 12 et 13 juin, qui avaient été réservées par le parti pour choisir le nouveau chef (s'il y avait eu plus d'un candidat), pourraient cependant être mises à profit pour souligner la contribution de Daniel Johnson à la vie publique, estime Jacques Chagnon.

« J'imagine très bien une passation symbolique du pouvoir entre M. Johnson et M. Charest le soir du 12 juin », a confié le député. L'événement pourrait se tenir au Centre des congrès ou dans un hôtel de Québec.



Charest: des premiers pas de « chef » dès le 5 mai.

Une fois sous la houlette de Jean Charest, le PLQ devra décider pendant combien de temps Daniel Johnson demeurera chef parlementaire, c'est-à-dire patron des libéraux durant la période des questions à l'Assemblée nationale.

Deux scénarios sont envisagés: soit qu'il cède sa place très rapidement après le 30 avril ou qu'il demeure en poste jusqu'à la fin de la présente session parlementaire, qui se termine en juin.

Les deux noms qui circulent pour le remplacer comme chef parlementaire jusqu'à ce que Jean Charest soit élu député sont ceux de Jacques Chagnon et de sa collègue de Marguerite-Bourgeoys, Liza Frulla.

Au siège du parti, à Montréal, le directeur Serge Marcell se dit par ailleurs encore incapable d'indiquer précisément le nombre de nouveaux membres recrutés par le PLQ depuis que Jean Charest a annoncé son intention de se porter candidat à la chefferie.

« À l'oeil, je dirais 15 000 nouveaux membres, dit-il. Mais il y en a beaucoup plus que ça. En fin de semaine, on mène une opération pour recueillir les nouvelles inscriptions qui entraînent dans les comités. » Le PLQ comptait moins de 70 000 membres le mois dernier.

La soirée du 30 avril sera riche en événements médiatiques à Québec. Outre le couronnement de Jean Charest, Céline Dion et plusieurs autres personnalités recevront en effet des mains du premier ministre Lucien Bouchard l'Ordre national du Québec. La cérémonie aura lieu à l'Assemblée nationale.

## Marois promet de bannir la publicité dans les manuels scolaires

PIERRE APRIL  
Presse canadienne

QUÉBEC — La ministre de l'Éducation, de la Famille et de l'Enfance, Pauline Marois, a pris l'engagement ferme, en Chambre hier, de ne pas permettre que des entreprises privées puissent faire de la publicité à l'intérieur des écoles par le biais du matériel didactique ou des manuels scolaires.

Interrogée par le critique libéral François Ouimet qui lui signalait l'émergence d'une telle pratique dans le milieu scolaire et l'existence d'un nouveau règlement

qui permettra l'introduction de matériel dans les écoles sans l'autorisation préalable du ministre de l'Éducation, M<sup>me</sup> Marois a, dans un premier temps, promis de vérifier la pertinence de la question du député avant d'indiquer qu'un comité se penchait sur cette question.

« Je suis très sensible à ces questions, a indiqué la ministre, et je tiens à affirmer que nous baliserons toute espèce d'action de ce type qui pourrait être menée parce que nous croyons qu'effectivement, nous avons affaire à des enfants lorsque nous leur procurons du matériel de formation et que ça ne doit pas être utilisé pour les fins de publicité d'aucune espèce de façon. »

Le député libéral est revenu à la charge en affirmant que déjà des guides à l'intention du personnel enseignant, financés par la Banque de Montréal et la firme de courtage Nesbitt Burns et d'autres, à l'intention des élèves, commandités par Sears et les batteries Energizer, étaient utilisés dans les écoles.

M<sup>me</sup> Marois a répliqué qu'il ne faut tout de même pas s'attendre à ce que le Ministère intervienne pour dire aux

enseignants — des adultes — ce qu'ils doivent lire ou utiliser dans leur profession. Mais pour ce qui est des enfants, la ministre a été on ne

peut plus claire. « Je suis consciente, a-t-elle dit, qu'il faut éviter que toute espèce de publicité soit faite par l'intermédiaire de matériel didactique ou pédagogique qui serait rendu disponible pour des jeunes qui sont sous notre responsabilité. »

« À titre de ministre de l'Éducation, a-t-elle poursuivi, je vais m'assurer que des balises soient clairement énoncées sur ces questions, si cela devait effectivement devenir un risque dans nos écoles... Si de tels événements se produisent, il est évident que des directives seront envoyées et que des discussions se tiendront avec les commissions scolaires et qu'on leur dira que cela n'est pas permis. »

### Sears et Energizer commanditeraient déjà du matériel scolaire

# Chrétien sent le vent tourner au Québec

MARIO SIMARD

Presse canadienne

MONTREAL — Le premier ministre Jean Chrétien a parlé « du printemps qui sent particulièrement bon cette année » au Québec, ainsi que du vent de « renouveau et d'espoir » qui souffle sur la province et Montréal, « cette ville qui doit de nouveau réaliser son plein potentiel », lors d'une allocution prononcée dans le cadre d'un dîner-bénéfice du Parti libéral fédéral, hier soir dans un grand hôtel de la métropole.

Il faisait bien sûr allusion à la nomination prochaine de Jean Charest en tant que chef du Parti libéral du Québec, même s'il s'est abstenu de mentionner, ne serait-ce qu'une seule fois, le nom de l'ancien leader conservateur aux Communes.

« Avec un vent pareil, on construit des ponts, pas des murs », a ajouté M. Chrétien, devant une foule de 1800 partisans libéraux qui avaient payé 400 \$ le couvert, et parmi lesquels se trouvait l'ex-premier ministre Pierre Trudeau.

M. Chrétien avait auparavant énuméré la liste des réalisations de son gouvernement pour renouveler le fédéralisme canadien (transfert des pouvoirs aux provinces en matière de formation de la main-d'oeuvre, d'environnement, modifica-

tion constitutionnelle pour les commissions scolaires linguistiques et quelques autres), pour finalement en venir à la conclusion que si le statu quo existe, « c'est dans le discours du Bloc (québécois) et des péquistes. »

« Il n'y a qu'eux qui soient allergiques au changement, a dit le premier ministre. Leur rhétorique et leur argumentation n'ont pas changé au cours des 30 dernières années. Or, le Canada a changé radicalement au cours de cette période et le monde aussi a changé, mais pas eux. La vérité, c'est que leur discours s'adresse à une autre époque. »

M. Chrétien a accusé les souverainistes de pécher par excès de simplicité, en présentant le gouvernement fédéral comme étant la source de tous les problèmes du Québec.

« Ce que les fabricants de chicanes proposent pourrait tenir en une seule phrase, qui dirait: le problème, c'est le fédéral, la solution, c'est la séparation, a dit le premier ministre. Vous voyez, c'est pas mal plus simple que la question qu'ils nous ont posée au dernier référendum. »

M. Chrétien a donc demandé aux Québécois de s'unir « pour desserrer ensemble le frein de l'incertitude politique et enfin profiter pleinement, comme tous les autres Canadiens, de la prospérité qui est à notre portée ».



Le premier ministre Jean Chrétien a été chaleureusement accueilli lors de cette activité de financement à 400 \$ du couvert.

Enfin profiter de la prospérité qui est à portée

## Duceppe ne croit plus au Père Noël

Il somme ses députés d'arrêter de distribuer les chèques du provincial

JOËL-DENIS BELLAVANCE

Le Soleil

■ OTTAWA — Le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a sommé hier les deux députés qui ont joué au Père Noël avec l'argent du gouvernement du Québec de cesser cette pratique.

Le chef bloquiste s'est entretenu avec les deux députés en question, Daniel Turp (Beauharnois-Salaberry) et Hélène Allarie (Louis-Hébert), afin d'obtenir des explications.

Ces deux élus du Bloc québécois ont remis à des bonnes oeuvres de leurs circonscriptions électorales respectives des subventions provenant directement du budget discrétionnaire de la ministre québécoise de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin.

Cette façon de faire pour le moins inhabituelle a irrité au plus haut point le premier ministre Lucien Bouchard sur qui les libéraux ont tiré à boulets rouges à l'Assemblée nationale au cours des derniers jours.

M. Bouchard a dit mercredi avoir émis des instructions afin que de tels « incidents isolés » ne se reproduisent plus.

« Je pense que le premier ministre Lucien Bouchard a été très clair hier (mercredi) en disant que cela était pour cesser. Les gens l'ont fait de bonne foi, mais je pense que c'était une erreur. Je leur ai parlé et cela ne se reproduira pas », a indiqué M. Duceppe au cours d'un point de presse.

Le chef bloquiste a dit juger « normal » que ses députés indiquent à leurs commettants les meilleurs moyens d'obtenir des subventions de la part du gouvernement du Québec. Mais il ne leur incombe pas de les remettre directement aux organismes au nom du gouvernement québécois.

« En ce qui me concerne, cette affaire est close », a encore dit M. Duceppe.

À l'Assemblée nationale, les libéraux se disent tout de même convaincus que d'autres ministres du gouvernement Bouchard ont donné l'occasion à des « amis » du Bloc québécois de jouer au bon Samaritain avec l'argent du gouvernement du Québec.

## CONTREBANDE

### Bélanger fait encore confiance aux Mohawks

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, croit encore à la bonne foi des dirigeants Mohawks pour solutionner le problème de la contrebande de cigarettes alors que son collègue des Finances, Bernard Landry, songe à des mesures fiscales pour récupérer les taxes à la source.

M. Bélanger a indiqué qu'il rencontrera aujourd'hui le chef Mowawk de Kahnawake, Joe Norton, pour tenter d'obtenir la collaboration des Peacekeepers dans l'administration de la justice et l'exécution des mandats de la Sûreté du Québec en territoire mohawk.

Quant à la collaboration des Peacekeepers pour régler le problème de l'approvisionnement à partir du territoire Mohawk et l'exécution de deux mandats de perquisition à Kahnawake, le ministre responsable de la police compte sur la bonne foi des dirigeants de la communauté autochtone.

Le fait que les policiers Mohawks refusent toujours d'exécuter les mandats de la SQ sur leur territoire n'a pas altéré la confiance du ministre.

De son côté, le ministre des Finances, Bernard Landry, a expliqué la dimension fiscale de l'opération, liée aux impôts et aux taxes. Il a reconnu que les consommateurs autochtones n'ont pas à payer de taxes sur les cigarettes.

« Mais nous sommes maintenant certains que cette exemption est utilisée pour se livrer à de la contrebande. Donc, les ministères des Finances et du Revenu ont reçu instruction de trouver des moyens techniques fiscaux pour arriver à contrôler ce phénomène et à récupérer le manque à gagner. »

Le ministre a réitéré que le gouvernement du Québec ne conteste d'aucune façon l'exemption de taxes accordée aux autochtones.

# Super liquidation mode

Nous rénovons!  
Nous devons liquider toute notre marchandise d'automne-hiver.

3 jours seulement!  
Jusqu'au dimanche 26 avril

25% à 75% de rabais  
\* sur une sélection de vêtements pour enfants.

25% à 60% de rabais  
\* sur une sélection de vêtements pour femmes dont ceux de certains designers.  
\* sur une sélection de vêtements de nuit et de dessous pour femmes.

25% à 50% de rabais  
\* sur une sélection de vêtements pour hommes dont ceux de certains designers.

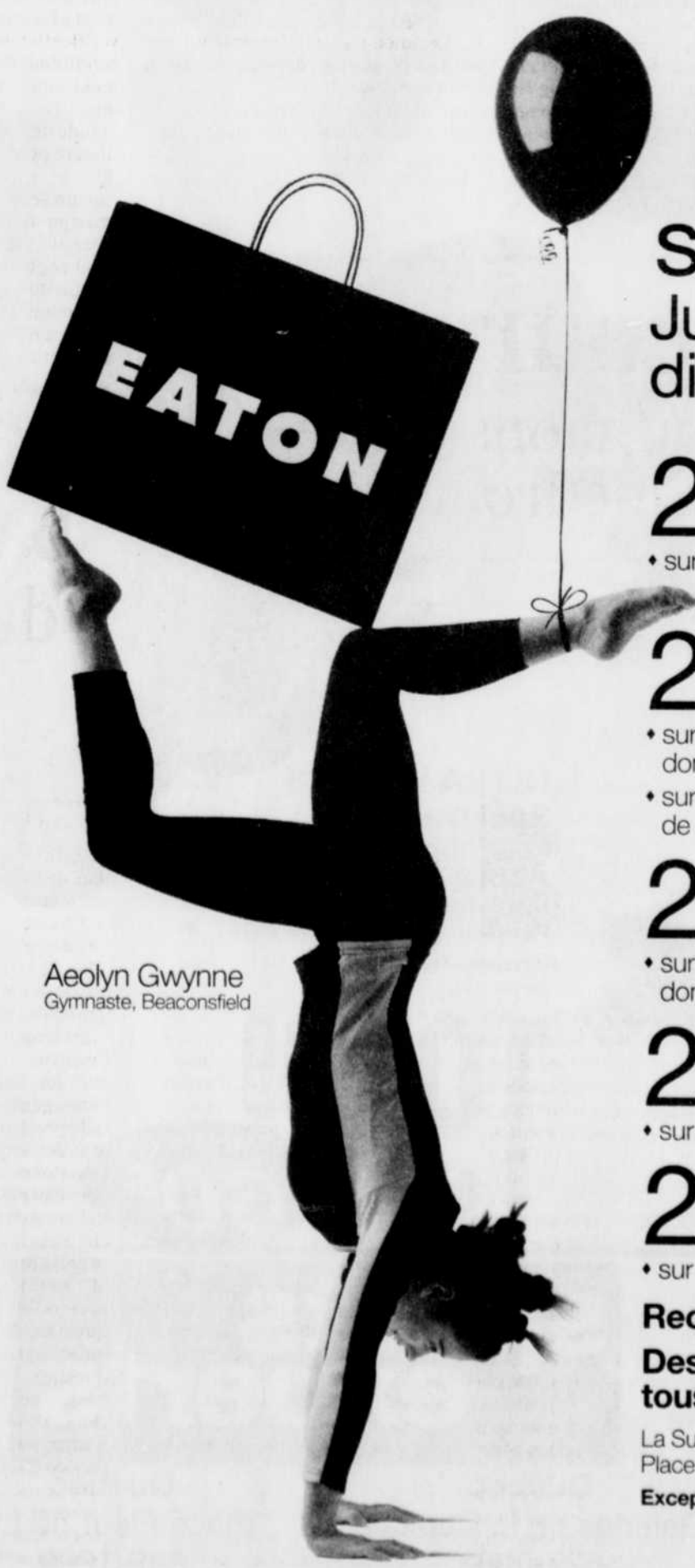
20% à 50% de rabais  
\* sur une sélection de bijoux.

20% à 40% de rabais  
\* sur une sélection de sacs à main.

Recherchez nos ballons rouges.  
Des prix de liquidation dans tous les rayons.

La Super liquidation mode, seulement chez Eaton à Place Sainte-Foy et aux Galeries de la Capitale.

Exception: La Solderie des manufacturiers.



Aeolyn Gwynne  
Gymnaste, Beaconsfield

## La controverse de l'hépatite C force Jean Chrétien à modifier ses plans

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien se voit forcé de modifier l'horaire de sa visite historique à Cuba à cause de la tempête que provoque le programme de compensation des victimes de l'hépatite C.

Le cabinet de M. Chrétien a fait savoir hier que le premier ministre avancera son départ pour La Havane, auparavant prévu lundi matin, au dimanche après-midi. Il retournera à Ottawa mardi après-midi plutôt que mardi soir. Ce changement signifie que M. Chrétien sera rentré à temps pour participer au vote à la Chambre, mardi soir, sur une mesure qu'il juge cruciale pour son gouvernement. Il s'agit d'une résolution, pilotée par l'opposition réformiste, qui demande au gouvernement d'indemniser toutes les person-

nes contaminées par le virus de l'hépatite C à la suite de transfusions de sang contaminé, plutôt que de limiter les paiements à celles qui ont contracté la maladie entre 1986 et 1990.

« C'est une question de confiance envers le gouvernement », a dit M. Chrétien mercredi, en rejetant l'idée d'autoriser ses députés libéraux à voter librement sur cette question.

Le fait que M. Chrétien modifie ses plans cubains témoigne de l'importance qu'il accorde au vote.

L'objet de toute cette controverse est un plan, négocié par le ministre Rock et appuyé par les 10 ministres provinciaux de la santé, qui prévoit le versement de 1,1 milliard \$ à quelque 22 000 personnes atteintes de la maladie.

Mais plusieurs autres victimes — en-

tre 20 000 et 60 000, selon différentes estimations — qui ont contracté la maladie à un autre moment que la période 1986-90 ne sont pas admissibles à la compensation et exigent d'être traitées sur le même pied que le premier groupe.

Le gouvernement dispose d'une majorité suffisante de onze sièges aux Communes, mais au moins une demi-douzaine de ses députés d'arrière-ban envisageraient de ne pas respecter la ligne du parti, ou de s'abstenir.

### ASSAD DANS LE RANG

Mais la réflexion du député libéral Mark Assad à ce sujet n'aura pas été de longue durée: moins de 24 heures après avoir évoqué la possibilité de voter contre la ligne de son parti, il se ravise et rentre dans le rang.

D'autres députés libéraux d'arrière-ban se sont retrouvés dans la même situation que M. Assad. Hier, ils ont fermé la porte à la dissidence.

« Chaque fois qu'il y a un vote de confiance, vous appuyez votre gouvernement ou vous démissionnez », a expliqué le député ontarien Benoît Serré.

Le député Assad estime toujours que toutes les victimes devraient être indemnisées. Mais il n'est plus prêt à appuyer la motion réformiste.

M. Assad a été impliqué au cours des six dernières années dans des groupes de défense des transfusés.

Maintenant, il croit que d'autres solutions sont envisageables. « Ça ne veut pas dire que le dossier est clos. » Il soutient que la piste passe par les provinces.

Chose certaine, son idée ne récoltera pas l'appui du Bloc québécois. Hier, à la Chambre des communes, pendant le débat sur la motion réformiste, les bloquistes ont réitéré leur position: le gouvernement fédéral doit supporter seul la facture de la compensation des victimes de l'hépatite C d'avant 1986.

Selon la porte-parole du Bloc en matière de santé, Pauline Picard, Ottawa a les moyens d'indemniser tandis que les provinces sont à bout de souffle, vivant encore sous le coup des compressions dans les transferts fédéraux.

Le Bloc a d'ailleurs l'intention d'appuyer la motion réformiste. « Peu importe ce qui a pu se passer, ces gens (les victimes) ont été contaminés par le sang et ils ont besoin qu'on les soutienne », a affirmé M<sup>me</sup> Picard.

# Vite sur vos patins!

ROLLERBLADE  
Bravoblade  
Frein ABT  
Pour junior  
Prix cour. 119,99

59<sup>99</sup>  
Rabais de 50%



Sélection de  
planches à roulettes  
À partir de  
49<sup>99</sup>

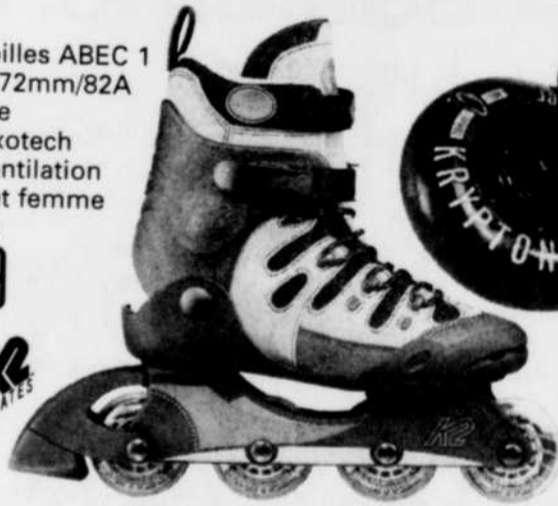
ROLLERBLADE  
Nitroblade STX  
Roulement à billes  
KILLER BEES ABEC 3  
Roues BLACK HOLE  
76 mm/82A  
Freins ABT  
Prix cour. 299,99

179<sup>99</sup>  
Rabais de 120%



K2 Zse  
Roulement à billes ABEC 1  
Roues HYPER 72mm/82A  
Coquille souple  
anatomique Exotech  
Système de ventilation  
Pour homme et femme  
Au bas prix de

269<sup>99</sup>



K2 Flight 76  
Roulement à billes  
TWINCAM ABEC 3  
Roues 76mm/80A  
Pour homme  
Prix cour. 349,99

329<sup>99</sup>  
Rabais de 20%



Roues  
HYPER X360  
Prix cour. 49,99

39<sup>99</sup>  
Rabais de 10%



ULTRA WHEELS  
Spectrum  
Pour homme ou  
Azure  
Pour femme  
Roulement à billes ABEC 5  
Roues 76mm/78A  
Prix cour. 259,99

199<sup>99</sup>  
Rabais de 60%

Ensembles de protection  
LEGEND Deluxe  
Incluant:  
protège-poignets,  
coudes et genoux  
Prix cour. 59,99

49<sup>99</sup>  
Rabais de 10%



Charlesbourg  
Carrefour Charlesbourg  
626-2157

Lévis  
Galeries Chagnon  
835-1088

Québec  
Galeries de la Capitale  
627-0062

Québec  
Place Fleur de Lys  
649-1999

Ste-Foy  
Place Laurier  
Halte-Bouffe, 3e niveau  
659-4547

Ste-Foy  
Place Laurier, Mail Est  
658-6134

## sports experts®

# Les champions de l'unité canadienne tiennent mordicus à King

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

QUÉBEC — Les champions de l'unité canadienne, d'Howard Galganov à Pierre Roy, y tiennent mordicus: Mackenzie King doit absolument « accompagner » Winston Churchill et Franklin Delano Roosevelt sur le monument qui commémorera, bientôt, les conférences historiques, tenues, à Québec, par les Forces alliées, en 1943 et 1944.

La controverse, qui couvait depuis quelque temps déjà, risque d'éclater, la semaine prochaine, au sujet de la décision de la Commission de la capitale nationale d'ériger un monument où ne se dresseront que les bustes du premier ministre anglais Churchill et du président américain Roosevelt, présents dans la Vieille Capitale, pendant ces deux sommets.

Hier, la Commission de la capitale a confirmé que le dévoilement des statues aura lieu le 8 mai. Mardi, l'organisme présentera, avec la Société historique de Québec, « une passionnante conférence » sur des rencontres où il est exact de prétendre que « le sort du monde s'est joué, ici ». C'est à l'occasion de cette réunion que se manifesteront les « partisans » de Mackenzie King.

Pierre Roy, un des meneurs du groupe qui a forcé l'administration L'Allier à hisser le drapeau canadien devant l'hôtel de ville de Québec, en profitera pour enfourcher son nouveau cheval de bataille. Howard Galganov, le controversé activiste anglophone, tente de régler des détails techniques pour pouvoir animer à partir de Québec, cette journée-là, son émission radiophonique. Et un de ses invités pour-

rait être le député réformiste, Peter Goldring, critique de l'Opposition en matière des Anciens combattants.

Joins, ces derniers jours, les trois hommes se sont montrés outrés que Mackenzie King soit laissé pour compte, sous prétexte que les conférences de Québec consistaient en deux tête-à-tête entre les états-majors de puissances britanniques et américaines. « Je suis absolument désappointé que des gens regardent les choses de façon si étroite », affirme le député Goldring, qui sera à Québec, lundi et une partie de la journée de mardi.

« Je crois que c'est un cas de révisionnisme insignifiant. Quelqu'un essaie terriblement fort de réécrite



Howard Galganov

l'Histoire. » Selon le réformiste, les organisateurs négligent de voir ce que signifie l'omission, du point de vue des vétérans de la Seconde Guerre mondiale. « Le Canada a tellement contribué (à l'effort de guerre) », insiste-t-il. M. Goldring a demandé, en vain, à la Commission de la capitale nationale d'exposer son point de vue, mardi.

## ANCIENS COMBATTANTS

Pierre Roy y sera, lui, accompagné dans l'auditorium du complexe G par une cinquantaine d'anciens combattants, de Québec et de Montréal. Il essaie de convaincre des historiens du Musée de la Guerre, situé à Ottawa, de venir plaider sa cause avec lui.

« À mon avis, si nous faisons des pressions, nous pouvons encore changer le projet de monument », avance celui qui s'est aussi fait remarquer parmi les manifestants contre l'érection de la statue du général de Gaulle.

Howard Galganov n'est pas encore certain de venir à Québec. Mais il aimerait bien, suggère-t-il, en entrevue. « Ce ne serait pas honnête de changer l'Histoire. Il en manque un chef (sur le monument proposé).

« Ce n'est pas bon, ça, pour les Québécois, anglophones et francophones, poursuit celui qu'un grand nombre de souverainistes aiment détester en raison de la campagne qu'il a menée contre l'affichage en français. Ça (les conférences) s'est passé dans notre histoire. Honor the facts », argue-t-il.

## Déréglementation: les syndicats crient au loup

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

QUÉBEC — Mal renseignés, la FTQ et la CSN crient au loup sans raison au sujet des travaux du comité sur la déréglementation, mis sur pied par Lucien Bouchard et placé sous son autorité directe.

C'est la réplique que sert Bernard Lemaire, l'homme d'affaires qui préside le Comité sur l'allégement réglementaire, à la sortie conjointe de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Mercredi, les présidents Clément Godbout (FTQ) et Gérald Larose (CSN) ont soutenu que les conclusions du groupe s'orientent vers une « charge à fond de train » contre les lois du travail. Ils ont accusé M. Lemaire de vouloir « faire une job de bras idéologique ». Ils menacent de se retirer du comité.

Pendant que l'entourage du premier ministre minimise l'incident, Bernard Lemaire soutient que les deux hommes n'ont pas été bien informés. « Je pense que leurs gens (les représentants des centrales syndicales) au comité ont fait des rapports peut-être inexacts.

« Autour de la table, toutes sortes de choses sont mentionnées. Ce n'est pas tout ce qui se dit qu'on retrouve dans les recommandations » remises, la semaine passée, au premier ministre, soutient-il.

### SUGGESTIONS RAISONNABLES

Selon les syndicats, les « attaques » portent sur le secteur de la construction, l'indemnisation des accidents de travail et des domaines couverts par des décrets. M. Lemaire se refuse à divulguer le contenu des suggestions faites, mais suggère qu'elles sont raisonnables et ne prônent aucune déréglementation sauvage.

M. Lemaire dit qu'il s'explique mal que leur let-

tre ait été envoyée avant que nous fassions nos recommandations. (...) Peut-être qu'un des secteurs touchés les regarde davantage. Mais nous n'avons pas examiné que le domaine du travail. Il y en a bien d'autres qui sont réglementés », des permis jusqu'aux autres autorisations émises par les différents ministères, dont l'Environnement.

### GODBOUT FRUSTRÉ

Le président de la FTQ a suggéré, mercredi, que M. Lemaire « a pris le mors aux dents » et perdu de vue la mission initiale. Ce dernier rétorque « que M. Godbout est peut-être frustré. Il a des problèmes à l'interne. C'est la seule chose qu'on peut voir. Notre mandat a toujours été de faire des recommandations en vue de créer des emplois, de les protéger et de susciter les investissements. »

L'attachée de presse du premier ministre rappelle que le comité en est un formé à la demande du monde patronal. Si les syndicats y siègent, c'est à la suite d'une requête des chefs d'entreprises.

« Ce n'est pas un lieu de médiation (entre syndicats et patrons), insiste Marthe Lawrence. Nous le rappellerons aux centrales. Nous leur demanderons de continuer à rester au sein du comité. »

Et le document final, attendu pour le 29 mai, ne deviendra pas la politique du gouvernement. « Nous prendrons le rapport, indique M<sup>me</sup> Lawrence. Nous identifierons les demandes. Ce n'est pas un comité de travail pour gérer le gouvernement. »

À l'Assemblée nationale, le Parti libéral a tenté en vain de savoir si la querelle menace la suite des choses. Québec mettra-t-il en application les suggestions ou « tabletera-t-il » le rapport ? a demandé la députée de Beauce-Sud, Diane Leblanc. Le gouvernement, s'est contenté de répondre le ministre des Finances, Bernard Landry, ne fera rien de rétrograde et de réactionnaire pour faire reculer les lois du travail.

## FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES AU QUÉBEC

### IL Y A 18 PARTIS POLITIQUES EN RÉGLE...

Le Directeur général des élections du Québec a pour fonction de veiller à l'application de la Loi électorale. Il fait connaître par la présente la liste des partis politiques autorisés en date du 24 avril 1998.

PARTI POLITIQUE	CHEF	REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL
■ ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC	Mario Dumont	Michel Pelletier
■ BLOC-POT	Marc St-Maurice	Lise Dufour
■ CANADA!	George Butcher	Larry Manishin
■ OPTION NATIONALE	Jean Brière	Daniel Fortin
■ PARTI CITRON	Denis R. Patenaude	Youri Patenaude
■ PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC	André Cloutier	Yiannis Manolis
■ PARTI DE LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE	Paul Rose	Claude Ricard
■ PARTI DE LA LOI NATURELLE DU QUÉBEC/ NATURAL LAW PARTY OF QUÉBEC	Allen Faguy	Michael E. Wilson
■ PARTI DU PEUPLE DU QUÉBEC	Michelle L. Dery	Gérard Beaudoin
■ PARTI ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC	Réal Charette	Yves Brault
■ PARTI ÉGALITÉ/ EQUALITY PARTY	Keith Henderson	Alex Ross
■ PARTI INNOVATEUR DU QUÉBEC	Raymond Robitaille	Guy Gervais
■ PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC/ QUÉBEC LIBERAL PARTY	Daniel Johnson	Benoît Cyr
■ PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU QUÉBEC	Claude Brunelle	Hélène Héroux
■ PARTI POUR LA RÉPUBLIQUE DU CANADA (QUÉBEC)/ PARTY FOR THE COMMONWEALTH OF CANADA (QUÉBEC)	Benoît Chalifoux	Claude Brosseau
■ PARTI POUR LE RESPECT DES DROITS ET LIBERTÉS INDIVIDUELS AU QUÉBEC	Robert Samson	Serge Brault
■ PARTI QUÉBÉCOIS	Lucien Bouchard	Pierre Séguin
■ PARTI VERT DU QUÉBEC	Saloua Laridhi	Patrick Borden

## ET IL Y A DES RÈGLES À SUIVRE :

Voici les principales règles applicables aux contributions.

Selon la Loi électorale, seul un électeur peut verser, à même ses propres biens, une contribution à des fins politiques. Les personnes morales, comme les compagnies, les corporations et les syndicats, ne peuvent en aucun temps contribuer aux caisses des partis ou des candidats indépendants autorisés.

Chaque fois que vous faites un don en argent, que vous rendez des services ou fournissez des biens à titre gratuit à un parti, une association de comté ou un candidat, vous faites une contribution. Il existe cependant des exceptions qui sont prévues dans la loi.

Le représentant officiel ou la personne qu'il désigne à cette fin sont les seules personnes qui peuvent recueillir vos contributions. Elles ont l'obligation de vous délivrer un reçu pour toute contribution.

Vous pouvez déduire de votre impôt autrement payable à Revenu Québec une somme égale à 75 % des premiers 200 \$ ainsi versés et à 50 % des 200 \$ suivants pour un maximum de crédit d'impôt de 250 \$ par année.

Au cours d'une même année, vous ne pouvez verser plus de 3 000 \$ à chacun des partis ou candidats indépendants autorisés.

Vous pouvez verser votre contribution en argent comptant si le montant est de 200 \$ ou moins. Vous devez faire un chèque pour une somme de plus de 200 \$.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec :

Le Centre de renseignements  
Directeur général des élections du Québec  
Édifice René-Lévesque  
3460, rue de La Pérade  
Sainte-Foy (Québec) G1X 3Y5

ou composer pour la région de Québec: 528-0422  
à l'extérieur de Québec (sans frais): 1 800 461-0422



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC  
François Casgrain, M.A.

## Des rabais colorés!

Latex acrylique fini platine 3,78L | int.

BLANC 27,98\$  
COULEURS 29,98\$  
Rabais de 4\$ série 063  
Rabais jusqu'à 8\$ série 063



Alkyde fini platine 3,78L | int.

BLANC 29,98\$  
COULEURS 31,98\$  
Rabais de 3\$ série 073  
Rabais jusqu'à 7\$ série 073



Latex couche de fond 3,78L | int.

BLANC 19,98\$  
Rabais de 3\$ série 069



TOUT UN ÉVENTAIL DE COULEURS

DU 13 AVRIL AU 14 AOÛT 1998

CROWN DIAMOND  
ON FAIT PARTIE DU DÉCOR

COMMISSION ROBERGE

## Un juge témoigne

Paul Chevalier est toujours convaincu qu'il n'y a pas eu de complot...en 1977

STÉPHANE TREMBLAY  
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Aujourd'hui juge à la cour du Québec et anciennement procureur de la Couronne à Sept-Îles, Paul Chevalier est toujours convaincu qu'il n'y a pas eu de conspiration visant à camoufler un crime contre Moïse Régis et Achille Vollant, retrouvés sans vie en juin 1977 sur la rivière Moisie, près de Sept-Îles.

« La Sûreté du Québec est autonome avec des policiers d'expérience. Je ne me rappelle pas de leur avoir dit de faire quelque chose en particulier. Et rien dans le rapport d'autopsie de l'époque ne démontrait qu'il ait pu y avoir des fractures », a déclaré M<sup>r</sup> Chevalier.

M<sup>r</sup> Denis Dolbec, représentant Jean-Claude Turcotte, un des policiers enquêteurs impliqués, a alors demandé au témoin s'il avait de sa propre initiative ou à la demande de quiconque faussé ou caché des éléments de preuve pouvant être incriminants dans cette histoire qui hante la communauté montagnaise depuis plus de 20 ans. « Ni dans cette affaire, ni dans aucune autre affaire où j'ai eu à travailler. Les avocats sont des officiers de la justice. Ils ne sont pas là pour falsifier ou cacher de la preuve », a répondu sans aucune hésitation le magistrat, nommé à la cour du Québec en 1991.

Procureur de la Couronne pendant plus de 19 ans, Paul Chevalier a aussi expliqué pourquoi il n'avait assigné que deux témoins autochtones à l'enquête du coroner, le 13 septembre 1977. « J'ai décidé de faire témoigner Wilfrid Fontaine et Antonio Régis parce que, à la lumière des informations que je détenais, ils étaient avec Achille avant sa disparition. »

### LE CORONER

Au cours de cette journée plutôt particulière, parce qu'il est plus que rare qu'un juge soit appelé à témoigner à une enquête publique, le coroner Raymond Gaudreau a également été questionné par le procureur de la commission Roberge, M<sup>r</sup> Eric Lépine. Notaire de profession et sans grande connaissance médicale, M. Gaudreau se souvient de ne pas avoir accepté que le ministère de la Justice absorbe les coûts relatifs à l'autopsie de Moïse Régis, le premier cadavre retrouvé.

« Je n'en voyais pas l'importance avec les informations que je possédais. Cependant, après avoir lu dans un journal un article qui parlait d'une balle ou d'un trou dans la tête, je n'ai pas pris de chance et j'ai demandé une autopsie sur le deuxième corps parce que ça devenait à mes yeux une mort suspecte », a déclaré celui qui amorcera son contre-interrogatoire ce matin à Malliotnam, à 30 km de Sept-Îles.

Il explique pourquoi il n'a assigné que deux autochtones

## Frapper le mur du silence bureaucratique

Selon une étude, la Loi d'accès à l'information présente des lacunes

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne des journaux considère que les compressions budgétaires imposées par le gouvernement rendent difficile l'application de la Loi d'accès à l'information et la mise au jour par les médias des bévues gouvernementales.

Une étude parrainée par l'Association et rendue publique hier indique que de plus en plus de Canadiens frappent un mur quand ils tentent de savoir exactement de quelle manière leurs dollars sont dépensés par le gouvernement.

L'accès à l'information gouvernementale est de plus en plus coûteux et l'information prend de plus en plus de temps à obtenir, conclut l'auteur de l'étude, qui pointe du doigt la tendance des gouvernements (fédéral et provinciaux) à se dégager de certaines responsabilités au profit du secteur privé.

Cette tendance a pour conséquence de rendre inaccessibles quantités d'informations, étant donné que les entreprises privées ne sont pas sujettes à la Loi d'accès à l'information.

L'étude, intitulée *Accès limité*, indique également que le nombre d'employés gouvernementaux chargés de traiter les demandes d'accès à l'infor-

mation est à la baisse, en raison des coupes budgétaires imposées à la plupart des ministères.

Selon l'auteur de cette étude, Alasdair Roberts, le droit du public à l'information est ainsi compromis.

Craignant que les choses aillent de mal en pis, il demande au gouvernement fédéral d'amender la Loi d'accès à l'information de manière à y assujettir toutes les institutions financées par des fonds publics, et de donner plus de pouvoir à ceux qui doivent appliquer cette loi.

Selon M. Roberts, les responsables de l'application de la loi devraient avoir un droit de regard sur l'imposition de frais pour ouvrir des dossiers, et devraient divulguer avec quel empressement les institutions gouvernementales ont répondu aux demandes d'accès.



Russel Mills, Éditeur du «Ottawa Citizen», participait au dévoilement de l'étude.

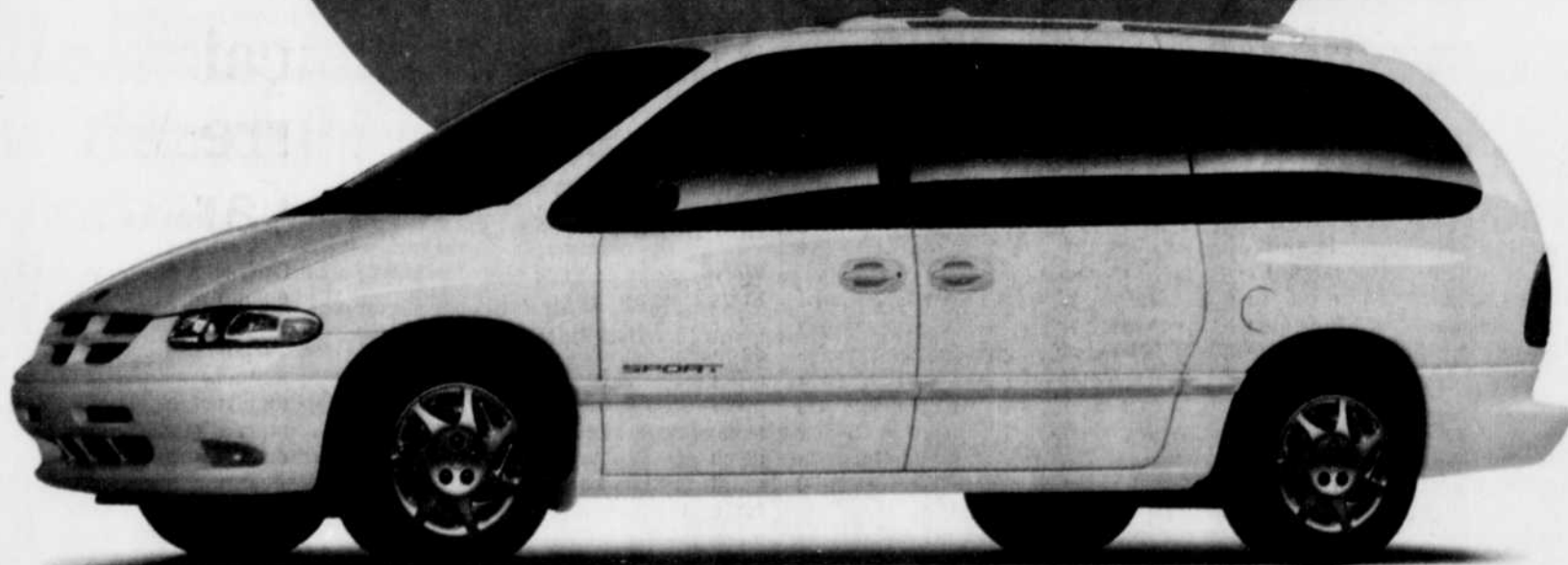
L'offre à 0% se termine le jeudi 30 avril.

# SUPER OCCASION SUR LES MINI-FOURGONNETTES CHRYSLER

## FINANCEMENT JUSQU'À 48 MOIS %\*

Applicable aux véhicules neufs à empattement long Dodge Grand Caravan, Plymouth Grand Voyager et Chrysler Town & Country 1998.

Gagnants du prix «Meilleur achat» 1998 de *Consumer's Digest* et de *Carguide*.



Empattement long seulement, et ce, jusqu'au 30 avril.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

Prière de lire ce qui suit : \*Cette offre d'une durée limitée se termine le 30 avril et s'applique aux ventes au détail à partir du stock du concessionnaire de mini-fourgonnettes neuves Dodge Grand Caravan, Plymouth Grand Voyager et Town & Country 1997 et 1998. Financement à 0% sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le financement exclut l'immatriculation et les assurances. Voyez votre concessionnaire pour les détails complets. Visitez notre site au [www.chryslercanada.ca](http://www.chryslercanada.ca)

SERVICE CINQ ÉTOILES

CHRYSLER

Les mini-fourgonnettes CHRYSLER

CHRYSLER

Dodge

Camions Dodge

CHRYSLER

Plymouth

Jeep | Eagle

ONTARIO

## Un tribunal invalide la définition fédérale de conjoint

TORONTO (PC) — La définition du terme « conjoint » appliquée par le gouvernement fédéral dans la Loi de l'impôt sur le revenu est inconstitutionnelle, parce qu'elle exclut les gais et les lesbiennes, a conclu jeudi la Cour d'appel de l'Ontario.

À l'unanimité, un banc de trois juges a décrété que l'ajout des mots « et de même sexe » à la définition du couple hétérosexuel remédie à la violation.

L'article de la loi en question s'applique à l'enregistrement et à l'amendement de régimes de pension, mais pourrait avoir des implications beaucoup plus vastes pour la définition du conjoint dans d'autres lois, comme celle sur l'immigration.

« Cela ouvre la voie à l'octroi d'avantages sociaux aux conjoints de même sexe, assurément, mais c'est aussi un énoncé extrêmement significatif de la part des tribunaux, à l'effet que la discrimination contre les couples de même sexe est non seulement immorale, mais inconstitutionnelle », a déclaré John Fisher, directeur exécutif du groupe *Equality for Gays and Lesbians Everywhere*.

Selon lui, l'impact de ce jugement est tel que le gouvernement fédéral devra revoir la définition de conjoint dans toutes les lois fédérales, de manière à s'assurer qu'elle n'est pas discriminatoire à l'endroit des gais et lesbiennes.

Le jugement constitue une victoire importante pour le Syndicat canadien de la fonction publique, qui cherche à assurer l'égalité à ses employés gais et lesbiennes. Le plus grand syndicat au pays a donc remporté le droit d'accorder aux conjoints de même sexe l'accès à son régime privé de pension sans perdre ses avantages d'ordre fiscal.

À Revenu Canada, on se refusait hier à commenter le jugement, le temps de l'étudier plus à fond.

EN BREF

## L'or pour un inventeur québécois

Un soudeur-assembleur de métier de Saint-Grégoire, Denis Tousignant, a remporté un prix international au 26<sup>e</sup> Salon international des inventions à Genève, en Suisse. M. Tousignant, qui est aussi dessinateur, s'est vu décerner un diplôme et une médaille d'or par un jury international pour une de ses inventions, soit le Top Secur MCR4 - HD6C. Il s'agit d'un système antivol pour semi-remorques, résistant, dit-on, aux assauts répétés des camions-tracteurs, de l'acide nitrique, du gaz réfrigérant, du chalumeau-coupeur et de la scie à métaux, entre autres. En juin dernier, M. Tousignant avait remporté un deuxième prix dans sa catégorie aux Grands prix québécois de l'invention. C'est d'ailleurs ce qui lui a valu de pouvoir être inscrit, cette année, au 26<sup>e</sup> Salon international des inventions, techniques et produits nouveaux. (PC)

# LE MONDE

## Les communistes défient Eltsine

Ils entendent refuser l'investiture de Kirienko comme premier ministre, quitte à provoquer la dissolution de la Douma

■ MOSCOU (d'après AFP et AP) — Les communistes russes ont annoncé qu'ils allaient rejeter aujourd'hui le candidat du président Boris Eltsine au poste de premier ministre, au risque de provoquer une dissolution de la Douma et d'ouvrir une nouvelle ère d'instabilité.

Les communistes, première force politique de la Douma (chambre basse du Parlement), ont décidé hier non seulement de voter contre le jeune libéral Sergueï Kirienko, mais aussi d'exiger un vote public.

Cette proposition, si elle est adoptée aujourd'hui par les autres députés, rend très minces les chances du Kremlin de déboucher individuellement des députés qui iraient contre les consignes de leur parti.

« Nous avons décidé de demander un vote public, et au cas où cette proposition ne passerait pas, nous ne participerons pas » au scrutin d'investiture de Sergueï Kirienko, a indiqué un député communiste, Vladimir Akimov,

à l'issue d'une réunion du comité central de son parti. Ce qui en vertu des règles de la Douma équivaut à voter contre M. Kirienko.

Le groupe communiste paraît ainsi décidé à faire échouer une troisième fois la candidature de M. Kirienko, un technocrate libéral de 35 ans que la Douma a déjà rejeté deux fois les 10 et 17 avril.

La Constitution prévoit que le président dissout alors la Douma, convoque de nouvelles élections et nomme d'autorité son premier ministre.

« Le Parti communiste est prêt à de nouvelles élections, les tendances dans la société nous sont plutôt favorables », a assuré à la presse Alexan-

dre Cravets, chargé de l'idéologie.

Sergueï Kirienko, un quasi-inconnu pour le grand public, ne dispose pour l'instant que du soutien déclaré de 159 députés de droite et du centre, plus sans doute celui de 18 indépendants qui ont voté pour lui au second tour.

Il reste loin cependant de la majorité requise de 226 voix, et il doit désormais absolument compter sur des défactions de masse de la part de deux partis satellites des communistes, le groupe agraire (35 élus) et le groupe Pouvoir au peuple (44 députés).

Ces deux partis, au contraire des communistes, ont décidé hier soir de permettre cette possibilité, en n'imposant pas à leurs députés de consigne de vote.

**La pire crise en Russie depuis le bain de sang de 1993**

Une dissolution de la Douma constituerait la plus grave crise politique en Russie depuis octobre 1993, quand Boris Eltsine avait envoyé l'armée mater le Parlement rebelle issu de l'époque soviétique.

Elle surviendrait à un moment où la balance hier pour obtenir l'approbation de son candidat au poste de chef de gouvernement, sans avoir à dissoudre la Douma.

« Bien que je n'en avais pas envie, j'ai pris sur moi de téléphoner à (Guennadi) Ziouganov », le chef du Parti communiste russe, a déclaré le président russe aux journalistes.

« Je (lui) ai dit de penser à l'État, et non pas au parti ou aux questions de

personnes », a-t-il ajouté.

Le président russe a cependant refusé d'aller jusqu'à prendre la parole aujourd'hui devant les députés pour tenter de les amadouer.

Avant même la décision communiste, un des hommes politiques les plus expérimentés de Russie, Alexandre Chokhine, chef du groupe parlementaire pro-gouvernemental Notre Maison la Russie, s'était gardé de tout pronostic définitif.

« Les chances de dissolution sont de 50/50, et beaucoup dépendra de l'intransigeance du PC », a-t-il déclaré.

Le président russe a provoqué la crise actuelle en congédiant brutalement le 23 mars l'ensemble de son gouvernement, dont le premier ministre Viktor Tchernomyrdine en poste depuis plus de cinq ans, dont l'influence grandissante irritait semblait-il de plus en plus le maître du Kremlin.

### MISSOURI

**Il contamine son bébé pour ne pas payer de pension alimentaire**

Un infirmier a été inculpé hier, au Missouri, pour avoir injecté du sang contaminé par le virus du sida à son bébé, pour ne pas payer de pension alimentaire. L'enfant, aujourd'hui âgé de 7 ans, est malade du sida. Les médecins avaient contacté la police il y a deux ans, ne comprenant pas comment il pouvait l'avoir contracté, a expliqué le porte-parole du shérif, Dave Todd. Brian Stewart, 31 ans, s'était procuré le sang contaminé dans un hôpital de la région de St. Louis, où il travaillait en 1992. Il l'a injecté au bébé lors d'un séjour de celui-ci à l'hôpital. La police est devenue soupçonneuse après qu'il eut dit à la mère du bébé: « ne compte pas obtenir d'argent de moi, l'enfant ne vivra pas assez longtemps », selon M. Todd. (AFP)

### BULGARIE

**Pédophilie précoce**

Un enfant abandonné et sans abri de 11 ans a abusé sexuellement puis tué un garçon de six ans dont le corps a été découvert mardi au fond d'une piscine en construction à Vidine, en Bulgarie. L'autopsie du corps du petit Émile a confirmé que l'enfant avait été victime d'abus sexuel, selon la même source. La police a arrêté le jeune délinquant de 11 ans et ouvert une enquête. La mère du bambin, Galina Nistorova, 29 ans, au chômage, élevait seule ses trois enfants de cinq, six et neuf ans. Le petit Émile vivait d'aumônes et de ce qu'il récoltait en essayant les paires des voitures aux carrefours de la ville. (AFP)

### ROYAUME-UNI

**Émeute à cause d'un pédophile**

La police anti-émeute a dû intervenir hier pour protéger un poste de police d'une manifestation pacifique ayant dégénéré pour protester contre la récente libération d'un pédophile meurtrier à Bristol. Une douzaine de policiers équipés de boucliers sont intervenus pour protéger les entrées principales du poste de police après que des bouteilles et des pierres eurent été lancées contre le bâtiment. Des centaines de personnes avaient assailli le poste de police en début de soirée à la suite de rumeurs laissant penser que Sidney Cooke, 71 ans, considéré comme l'un des pires pédophiles du pays, était à l'intérieur. Les incidents ont éclaté quand les policiers ont tenté d'écarter la foule des abords du poste de police. Cooke a été libéré au début du mois après avoir purgé une peine de 9 ans de prison à la suite de l'assassinat d'un fugueur, Jason Swift, 14 ans. La police a reconnu maintenant Cooke sous surveillance du fait de menaces pesant sur lui. Le gouvernement britannique a annoncé son intention de renforcer la surveillance des pédophiles libérés de prison. (AFP)

### Les Juifs se souviennent



Plus de 7000 Juifs venus du monde entier se sont rassemblés hier à Auschwitz, en Pologne, pour participer à la « Marche des vivants », qui coïncide cette année avec le 50<sup>e</sup> anniversaire de la fondation d'Israël. Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a lancé un appel aux jeunes Juifs de la diaspora pour qu'ils rejoignent l'État hébreu, seule garantie de « ne plus être impuissant face au mal ». La Marche des Vivants est une manifestation patriotique qui leur a fait parcourir le « chemin de la mort » entre l'ancien camp d'Auschwitz et celui de Birkenau, le même que leurs ancêtres avaient suivi avant d'être gazés et brûlés.

### La Grèce en deuil de son «de Gaulle»

ATHÈNES (AFP) — La Grèce est entrée en deuil hier après la mort de l'ancien président conservateur Constantin Caramanlis, salué par tous comme le dirigeant historique qui ramena la démocratie et ancré la Grèce à l'Europe.

Retiré de la vie politique depuis 1995, il est décédé à 91 ans d'un arrêt cardiaque après deux semaines d'hospitalisation pour une infection pulmonaire.

Il doit être enterré aujourd'hui dans le parc de la fondation qui porte son nom, à Philothei, dans la banlieue d'Athènes.

L'ancien chef d'État, fidèle à son image d'austérité, avait indiqué à son entourage qu'il ne souhaitait ni la pompe ni le décorum prévus habituellement pour des obsèques officielles.

Malgré tout, un deuil de trois jours a été décrété par le gouvernement socialiste, qui a décidé d'ajourner ses activités hier.

Les administrations sont fermées pour la journée et les drapeaux ont été mis en berne.

Dans leur hommage à celui surnommé parfois le « de Gaulle grec », adversaires et partisans du grand dirigeant conservateur ont été unanimes à souligner la stature exceptionnelle d'un homme qui fut premier ministre durant 14 ans (de 1955 à 1963 puis de 1974 à 1980) et deux fois président de la République (de 1980 à 1985 puis de 1990 à 1995).

L'ancien président avait joué un rôle de premier plan dans la transition pacifique de la dictature à la démocratie, après la chute de la dictature des Colonels en 1974.

Durant toute l'agonie du dirigeant grec, les principales personnalités du parti s'étaient relayées à son chevet.

Seul le KKE, le parti communiste grec, s'est contenté de brèves condoléances de circonstance envers celui qui fut dans les années 50 le chef d'une droite anti-communiste.

### KOSOVO

**97% des Serbes disent NON aux «ingérences»**

BELGRADE (d'après AFP et AP) — Les Serbes ont approuvé massivement hier le rejet par Slobodan Milosevic d'une médiation étrangère dans le conflit du Kosovo (sud), où au moins 23 « terroristes » albanais ont été tués par l'armée yougoslave.

Environ 97% des votants ont dit « non » à une médiation internationale lors du référendum d'hier en Serbie, selon la commission électorale qui a montré que le taux de participation atteint les 75%.

Dès la fermeture des bureaux de vote, des centaines de militants ultra-nationalistes en liesse, brandissant des drapeaux serbes, se sont rendus devant l'ambassade des É.-U., scandant « Serbie, Serbie », avant de poursuivre leur marche dans le centre-ville.

Les résultats officiels de la consultation ne seront connus qu'aujourd'hui.

Au Kosovo, où les Albanais ont boycotté le référendum, la situation a continué à se dégrader avec une série d'affrontements entre l'armée yougoslave et des indépendantistes kosovars, dont au moins 23 ont été tués mercredi et hier, selon une source proche de l'armée.

Un communiqué militaire diffusé par la télévision de Belgrade a fait état de 16 « terroristes » tués hier après être entrés illégalement au Kosovo depuis l'Albanie voisine.

Les combats ont opposé des soldats yougoslaves à quelque 200 hommes originaires du Kosovo, qui avaient gagné lundi l'Albanie où ils avaient été entraînés au maniement d'armes

qu'ils devaient introduire en RFY, selon le communiqué.

Le communiqué ajoute que deux « terroristes » ont été capturés et d'importantes quantités d'armes saisies lors de ces opérations.

Le gouvernement de Belgrade a protesté auprès de l'Albanie en l'accusant d'« armer des terroristes » et d'être responsable de leur infiltration en territoire yougoslave, a annoncé l'agence Tanjug.

Le groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie doit se réunir le 29 avril à Rome pour décider d'éventuelles sanctions contre Belgrade afin d'amener ses dirigeants à ouvrir des négociations sur le statut du Kosovo.

À Belgrade où il a voté, le président Milosevic a invité les dirigeants kosovars à « entamer le plus tôt possible des discussions », assurant que le gouvernement serbe est « extrêmement bien intentionné ».

Les Albanais, majoritaires à 90% dans la province dont ils réclament l'indépendance, refusent de discuter avec les autorités serbes sans médiateur international.

M. Milosevic a appelé les Albanais à « répudier leurs pères spirituels étrangers, qui ne se soucient guère de leurs problèmes mais s'occupent de leurs propres affaires ».

À Pristina, Veton Surroi, un proche du « président » albanais de la province, Ibrahim Rugova, a estimé que « ce référendum est un nouveau pas de Milosevic dans sa politique de confrontation avec le monde ».

### BOSNIE

**Un officier français aurait fait capoter l'arrestation de Radovan Karadzic**

WASHINGTON (d'après AFP) — Les États-Unis ont préféré hier saluer le rôle de la France en Bosnie plutôt que de commenter l'affaire Gourmelon, cet officier français qui aurait, selon la presse américaine d'hier, fait échouer la capture de l'ancien dirigeant serbe bosniaque Radovan Karadzic.

Maison-Blanche, département d'État et Pentagone ont répété d'une même voix tout au long de la journée un message identique: les États-Unis saluent le rôle de la France dans le maintien de la paix en Bosnie, mais ne veulent pas se prononcer sur cette affaire.

Les responsables américains réagissaient aux informations publiées le même jour par le *Washington Post* et le *New York Times*, selon lesquelles l'OTAN avait été obligée de renoncer l'année dernière à une opération pour capturer Radovan Karadzic.

L'OTAN, selon la presse, avait abandonné son projet après avoir découvert que le commandant Gourmelon, alors en poste à Sarajevo, avait établi des contacts secrets avec Radovan Karadzic, inculpé par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye pour crimes contre l'humanité.

Il lui est reproché de nombreuses atrocités perpétrées pendant la guerre qui a déchiré l'ex-Yougoslavie de 1992 à 1995. La Maison-Blanche, mais aussi le Pentagone, se sont également félicités de la mise au point publiée plus tôt par le ministère français de la Défense, reconnaissant qu'un officier français, dont il taisait le nom, avait eu des « relations » ayant « pu apparaître contestables » avec des personnes accusées de crimes de guerre en Bosnie. Le ministère assure toutefois que « l'action de cet officier » n'avait « en rien compromis l'arrestation de Karadzic ».

ÉTATS-UNIS

**J. E. Ray, l'assassin de King, est mort**

L'assassin du révérend Martin Luther King, James Earl Ray, est décédé hier à l'hôpital Columbia à Nashville, au Tennessee. Ray, 70 ans, est mort à 10h36, a-t-on précisé dans un

communiqué, sans donner la cause précise de sa mort. Il avait été admis à l'hôpital lundi et souffrait d'une cirrhose en phase terminale. James Earl Ray a été condamné à 99 ans de prison pour le meurtre de Martin Luther King, leader du mouvement civique aux États-Unis dans les années 60, à Memphis en 1968. Il avait plaidé coupable du meurtre et avait été condamné après une brève comparution. Il s'était ensuite rétracté, se disant victime d'une « machination » (AFP)

UKRAINE

**Banquier assassiné**

Le directeur du marché des changes ukrainien et ancien président de la Banque nationale, Vadim Hetman, a été tué mercredi soir par balles. Ce meurtre a choqué l'ensemble du pays et relancé le débat sur la criminalisation de la société. Vadim Hetman, 62 ans,

député du parlement sortant, a été abattu de cinq balles dans la tête et l'abdomen dans l'ascenseur de son immeuble à Kiev. «Je regrette qu'une personne si honnête et si intelligente qui a beaucoup fait pour renforcer l'indépendance de l'Ukraine ait été tuée», a déploré le premier ministre ukrainien Valéry Poustovoïenko. Selon la police, ce meurtre pourrait être lié aux activités financières de M. Hetman. Il avait contribué au développement du marché des devises et des bons du trésor. (AFP)

# Dernière fin de semaine!

C'est la dernière fin de semaine de la vente Léon Pas un Sou! C'est un Miracle! Venez voir dès aujourd'hui la meilleur sélection et les meilleurs prix au Canada.



**TÉLÉVISEUR STÉRÉO 32 PO**  
Télécommande universelle, résolution de 700 lignes, hyperambiophonie, filtre en peigne, entrée s-VHS.

**PRIX MIRACLE**  
**999\$**  
LIVRAISON INCLUSE



RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE PLAN DE PROTECTION DE TISSUS GARANTI

**PRIX MIRACLE**  
**CANAPÉ 499\$**  
LIVRAISON INCLUSE

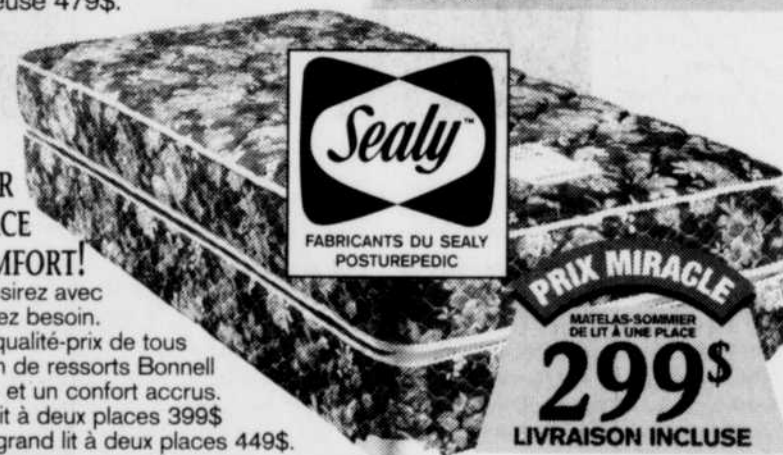
**CRÉEZ UNE ATMOSPHÈRE DÉTENDUE!**

Sofa à dossier de coussins libres avec accoudoirs arrondis plissés en tissu élégant de couleur crème. Fauteuil 339\$ Causeuse 479\$.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE PLAN DE PROTECTION DE TISSUS GARANTI

**MATELAS-SOMMIER DE LIT À UNE PLACE SEALY ROYAL COMFORT!**

Le confort que vous désirez avec le soutien dont vous avez besoin. Notre meilleur rapport qualité-prix de tous les temps! Construction de ressorts Bonnell 510 pour une durabilité et un confort accrus.  
• Matelas-sommier de lit à deux places 399\$  
• Matelas-sommier de grand lit à deux places 449\$.



**Sealy**  
FABRICANTS DU SEALY POSTUREPEDIC

**PRIX MIRACLE**  
**MATELAS-SOMMIER DE LIT À UNE PLACE 299\$**  
LIVRAISON INCLUSE



**PRIX MIRACLE**  
**1699\$**  
LIVRAISON INCLUSE

**QUEL BEAU MATIN!**

Une finition en chêne et des poignées en laiton mettent en valeur ce fabuleux mobilier de chambre à coucher de style de transition. Il comprend une commode à trois miroirs, un grand lit bateau deux places et une table de nuit. Armoire facultative 749\$.



**PRIX MIRACLE**  
**899\$**  
LIVRAISON INCLUSE

**DÉJEUNEZ À L'AISE**

Les tons foncés de cet ensemble contemporain s'harmonisent à sa ligne moderne. Comprend une table et 4 chaises à dossier haut. Buffet et huche en option 699\$.



**RÉFRIGÉRATEUR 22 P<sup>2</sup>**  
Nouveau distributeur de glace en cube ou concassée et d'eau glacée EZ-Touch, tablettes de verre trempé réglables.

**PRIX MIRACLE**  
**1499\$**  
LIVRAISON INCLUSE

**PLUS!** **PAS UN SOU** **MIRACLE** **AUCUN ACOMPTE! AUCUN INTÉRÊT! AUCUNE MENSUALITÉ PENDANT UN AN!** **AUCUN FRAIS**  
C'EST NOTRE PLUS GROS MIRACLE!  
SUR TOUT CE QUI SE TROUVE DANS NOS SUPERMAGASINS!\*

**VANIER**  
100, rue CHABOT, à proximité des Halles Fleur de Lys  
QUÉBEC  
683-9600

**STE-FOY**  
Place de la Cité  
2600, boul. Laurier  
QUÉBEC  
657-6902



LA SEULE CHAÎNE DE **SUPERMAGASINS** DE MEUBLES AU PAYS

**OUVERT LE DIMANCHE 12h à 17h**

\*S.A.C. Toutes les taxes applicables sont dues au moment de l'achat. Le solde est dû un an à compter de la date d'achat. Un montant minimum d'achat de 500\$ s'applique afin d'être qualifié pour les plans à paiements différés. Tous les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix termes et conditions peuvent varier les régions.

La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Les remises "Emportez" ne sont pas disponibles sur certains articles. Voir en magasin pour connaître les régions où la livraison est assurée. Non applicable sur les achats antérieurs et sur les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin pour d'autres facilités de paiements.